

Différences

mrap

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES

N° 254 - AVRIL-MAI-JUIN 2005 - TRIMESTRIEL

Œuvre de Mila Paolluci, artiste de Valenciennes

NOTRE DOSSIER

Les enjeux de l'eau



Education

Education à la citoyenneté contre le racisme



Analyse

Analyse et déconstruction du concept de repli communautaire



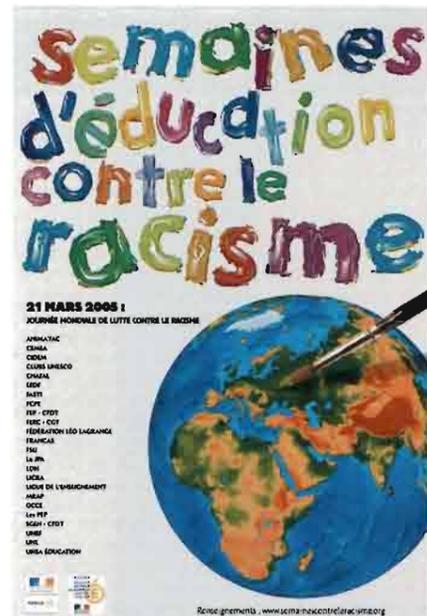
International

Montréal : Congrès contre la peine de mort



Histoire

Bertha von Suttner, une vie pour la paix



Erratum

■ Nous souhaitons remercier vivement **Mme Pascale Hardy**, auteur de la photographie qui illustre notre revue de Juillet 2003, intitulée « petite tzigane » (France). Cette photo fut gracieusement mise à la disposition du MRAP dans le cadre de l'opération annuelle « cartes du 21 mars ». Encore tous nos remerciements et toutes nos excuses pour cette information tardive. ■ Dans le précédent numéro, l'auteur de l'article intitulé « Europe forteresse » est **Fernando Marrucchelli**.

Edito 3

Dossier 7

- Quand la pénurie d'eau potable menace l'amitié entre les peuples
- L'eau et le mur
- L'accès à l'eau est d'abord une question de volonté politique
- La guerre économique a déjà commencé

Echos des comités 10

- Laïcité, soupçons, tensions... comment tenter de « désarmer Dieu ? »

Education 11

- L'éducation à la citoyenneté contre le racisme, une impérieuse nécessité
- 21 mars, journée internationale de lutte contre le racisme
- Outils du collectifs de pilotage
- Outils éducatifs du Mrap
- La sélection du Mrap jeunesse

International 15

- Montréal 2004 : congrès contre la peine de mort
- Constats et recommandations du RS des Nations Unies
- La lutte contre le racisme sur le continent européen

Histoire 19

- Bertha von Suttner : une vie pour la paix

Analyse 21

- Rapport des renseignements généraux : analyse et déconstruction du concept de « repli communautaire »

Congrès 23

- Bobigny, 3-4-5 décembre 2004 : Election du Bureau national

Kiosque 24

- La sélection du Mrap

Commémoration du 60^e anniversaire de la libération d'Auschwitz



Dans tout le pays les militants du MRAP ont participé ou /et organisé des initiatives dans le cadre de la **commémoration du 60^e anniversaire de la libération d'Auschwitz**.

C'est ainsi qu'à Valenciennes, à l'invitation du Mrap, 18 organisations, 4 municipalités et de nombreux élus ont répondu présent lors du dépôt de gerbe au lycée Watteau qui fut le siège de la Kommandantur durant les années noires de la Seconde

Guerre mondiale. J.-C. Dullieu, président du mouvement, a pris la parole avant le recueillement et le dépôt de gerbe à la mémoire de la Shoah et des victimes du nazisme.

Mouloud Aounit fut présent à de nombreuses initiatives notamment :
1) Dépôt de gerbe et participation à une cérémonie pour la mémoire devant le wagon du camp de Drancy le 27 janvier 2004 avec les élus locaux. Le FNDRIP associations d'anciens combattants et du président du mémorial de Drancy.

2) Présence à l'inauguration du mémorial de la shoa à Paris avec le maire de Paris Delanoë, Huchon président du conseil général et les représentants des partis politique et associations de déportés des différents courants religieux.



de Mouloud Aounit

Décès-Madeleine Reberieux : « noble figure du combat pour les libertés » pour le Mrap

PARIS, 8 fév 2005 (AFP) - Le Mrap a salué mardi, au lendemain du décès à 84 ans de Madeleine Reberieux, cette « grande et noble figure du combat en faveur des droits et des libertés des hommes et des peuples ». Lumineuse, tenace et exigeante, elle restera une infatigable figure emblématique de ses combats pour l'émancipation des hommes et des peuples, déclare dans un communiqué Mouloud Aounit, secrétaire général.

Présidente de la Ligue des Droits de l'Homme, elle fut aussi une adhérente « de base » du Mrap « qui pleure aujourd'hui une précieuse compagne qui va nous manquer pour ce combat toujours inachevé du respect des droits et des libertés fondamentales ».

« Différences »
43, bd de Magenta
75010 Paris

Téléphone : 01 53 38 99 99
Télécopie : 01 40 40 90 98

6 € le numéro
Abonnement : 21 € (4 numéros/an).

Collectif de direction :
• Directeur de publication :
Mouloud Aounit
• Directeur de rédaction (°) :
J.-C. Dullieu
jcd.mrap@wanadoo.fr
• Responsable productions (°) :
S. Goldberg
• Administratrice (°) :
M.-A. Butez

Imprimerie :
Impressions J.-M. Bordessoules
Téléphone : 05 46 59 01 32
Commission paritaire
n° 0108H82681.

(°) - Bénévoles

Edito

Droits des peuples et co-développement contre quotas

Depuis plusieurs semaines s'est installé à nouveau dans le paysage politique français le débat sur la mise en oeuvre d'une politique d'immigration fondée sur les quotas. Relancé récemment par M. Sarkozy au motif « que la France subit une immigration incontrôlable parce que nous refusons de revendiquer une immigration voulue et assumée », ce débat public, qui n'est contradictoire qu'en apparence, n'est pas nouveau. Déjà en 2001, M. Sarkozy déclarait qu'« entre laxisme et obsession de l'étranger, il y a une place pour une politique volontaire de l'immigration fondée sur des professions », suivi dans ce sens par M. Strauss-Khan dans son rapport au Président de la Commission, Romano Prodi. Derrière ce débat, il s'agit en fait de nous faire entrer dans une logique mentale qui vise à faire accepter une politique d'immigration consommable, utilitaire, et discriminatoire. Le recours à ces quotas a par ailleurs un corollaire : la mise en place de contrats à durée nécessairement déterminée qui révèle au grand jour un projet de précarité mondialisée.

La logique des quotas d'immigration est éthiquement inacceptable car elle revient à réduire l'homme, les peuples, à une seule et unique fonction utilitaire, d'objets exclusivement économiques, corvéables selon les stricts intérêts des pays les plus riches.

Elle constitue un véritable pied de nez, une provocation, à l'égard des citoyens « altermondialistes » qui sont fermement déterminés à oeuvrer pour un monde plus juste, plus équitable, plus solidaire, où les richesses créées doivent répondre aux besoins du plus grand nombre.

De plus, la politique des quotas est moralement indéfendable. En effet, après avoir pillé le tiers monde de ses richesses naturelles par une colonisation qui, sous couvert de « mission civilisatrice » s'est révélée sauvage, meurtrière, aux séquelles toujours présentes, c'est un autre pillage plus grave encore qui est à l'oeuvre. Il s'agit désormais, singulièrement pour la France, de « déporter » de leurs pays d'origine les richesses humaines que sont médecins, ingénieurs, chercheurs formés sur place, au prix d'énormes sacrifices de ces pays, sans se soucier des effets qu'une telle saignée peut avoir sur le développement local et sur la population en proie à la famine, au sida, à l'analphabétisme.

Non seulement les pays développés sont déjà les bénéficiaires de l'immigration qualifiée, au détriment des pays pauvres, mais le débat politico-médiatique instauré à propos des quotas sert d'écran de fumée pour occulter que ce n'est pas de la sorte que l'Union Européenne parviendra à tarir dans les pays de départ une poussée migratoire liée à une misère sans issue, à la maladie, à la violence barbare des guerres.

Comment ne pas être consterné par la proximité du compagnonnage entre responsables de « gauche », au-delà même du seul rapport de M. Strauss-Kahn, et tenants de ce libéralisme outrancier et ravageur, prêts à cautionner et mettre en oeuvre la création de files d'attente discriminatoires où des être humains - hommes et femmes, nos semblables - seront triés, classés, répartis.

Il n'est pas qu'une seule espèce de « double peine ». Comment, en effet, ne pas songer en ces termes à la situation désastreuse des pays et des peuples du tiers monde, d'Afrique surtout, dont les territoires servent de terrains de jeu aux Institutions de Bretton Woods et aux bailleurs de fonds du G8 et de l'OCDE qui, non contents de piller leurs cerveaux, persistent à étrangler toute tentative de développement par une dette maintenue envers et contre toute promesse, de sommet en sommet.

Démagogique, enfin, est cette proposition de « quotas » : comment oser le retour à cette terminologie politique alors même que se trouvent en France des centaines de milliers de sans papiers que le marché du travail « clandestin » a déjà structurés en quotas, et qui sont indispensables aujourd'hui à des secteurs entiers de l'économie nationale, parfaitement connus et publiquement recensés : travaux publics, restauration, agriculture, pour ne citer que ceux-là.

Que, dire éthiquement, d'une politique européenne et française qui s'acharne, avec « obligation de résultat » à organiser des expulsions de plus en plus massives de sans papiers, pour laisser la place à une immigration « fraîche », plus noble !

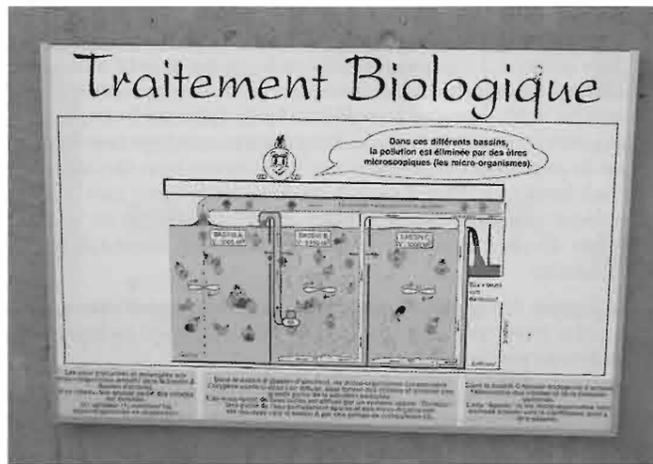
N'y a-t-il pas enfin une inquiétante aberration à vouloir aller chercher de nouvelles compétences à l'étranger alors que de très nombreux Français diplômés - issus de l'immigration - se voient contraints à l'exil, en Angleterre ou au Canada, en raison des discriminations dont ils sont l'objet ?

En conclusion, rappelons que l'histoire de l'immigration et les tragédies quotidiennes qu'elle génère révèlent qu'aucun mur ne peut empêcher les êtres humains de fuir des pays mouirois. Seule issue possible, l'urgente mobilisation de tout un chacun pour une autre politique européenne d'immigration qui rompe avec l'Europe Forteresse, pour que l'on s'engage enfin résolument vers une authentique politique de co-développement et de partenariat dans l'intérêt réciproque des peuples. Politique nécessairement co-élaborée et qui doit conjuguer développement local, échange équitable, démocratie, respect des droits et libertés fondamentales ; en un mot : une politique qui mette au centre de gravité de toute production les intérêts supérieurs de l'homme, des peuples qui doivent être considérés avant tout comme des sujets de droit. Ce combat d'humanité, de respect, de dignité et d'égalité est encore, et toujours, à mener.

Quand la pénurie d'eau potable menace l'amitié entre les peuples

Aujourd'hui, 1,4 milliard d'individus à travers le monde n'a pas d'accès à l'eau potable. Avec la pollution galopante et l'augmentation de la population mondiale, la pénurie devrait toucher un humain sur quatre d'ici 2050. Pour beaucoup d'observateurs, l'eau sera le principal enjeu des conflits du XXI^e siècle.

Le raz de marée du 26 décembre dernier qui a fait, selon le bilan le plus récent, environ 280 000 morts en Asie du Sud-est, nous l'a cruellement rappelé : si l'eau est bien source de vie pour tous



les hommes, elle est souvent aussi source de mort. Car au-delà de la catastrophe ponctuelle qu'est le tsunami, les populations doivent faire face à une urgence moins spectaculaire mais toute aussi primordiale : l'approvisionnement en eau potable. Et dans un pays comme l'Indonésie où la guérilla contrôle en partie la province d'Aceh au nord-est de Sumatra, la question devient stratégique.

De nombreux pays à travers le monde connaissent des situations de ce genre. Dans un conflit, celui qui contrôle l'eau détient les clés de la victoire, ça n'est pas nouveau. Ce qui l'est beaucoup plus, c'est que la menace de pénurie d'eau potable sur la planète devient critique et les experts tirent la sonnette d'alarme. Beaucoup estiment que l'eau devrait devenir une des causes principales des grands conflits du XXI^e siècle.

L'homme dont la masse corporelle est composée à 60-70 % d'eau ne peut rester que très peu de jours sans boire. La ressource est omniprésente sur la terre mais essentiellement sous forme salée (97 % du total). Sur les 3 % restants, les lacs, rivières, les sources ne représentent que 0,26 à 0,14 %... Cela peut paraître peu mais c'est en réalité largement

suffisant, du moins pour l'instant car la surpopulation guette. De plus, la pollution et une mauvaise répartition des ressources aggravent la situation.

Un constat inquiétant

L'eau est donc en quantité finie sur la planète ce qui n'est pas le cas de la population mondiale en constante augmentation. Dans les années 1930, l'humanité comptait environ deux milliards d'individus, aujourd'hui nous sommes six milliards et pourrions atteindre 8,5 milliards d'ici à 2025. Plus nous serons nombreux, plus il faudra partager.

Aujourd'hui, 1,4 milliard d'êtres humains n'a pas accès à l'eau potable. Une personne sur quatre dans le monde connaîtra le même problème d'ici à 2050 si rien n'est fait. Et la surpopulation est loin d'être seule responsable de cette situation. Depuis les débuts de l'ère industrielle, la pollution fait des ravages.

Dans les pays pauvres, les populations boivent souvent de l'eau contaminée par des parasites, des bactéries et autres virus qui provoquent de nombreuses maladies. Ces pathologies hydriques provoquent la mort de 6 000 per-

sonnes par jour. Pour exemple, le paludisme tue à lui seul entre 300 et 500 millions de gens par an, essentiellement en Afrique noire.

L'accès à une eau saine est aussi rendu difficile par l'inégale répartition des ressources sur la terre. Le continent le mieux doté en eau douce se trouve être l'Antarctique mais personne ou presque n'y habite. L'Inde quant à elle reçoit suffisamment d'eau mais répartie sur les quatre mois de la mousson. L'Asie où réside 60 % de l'humanité ne dispose que 36 % des ressources et le continent américain possède 15 % des ressources en eau du globe pour 8 % de la population mondiale.

Un moyen de domination

L'eau est si précieuse, si nécessaire pour l'homme, qu'elle se révèle être l'arme idéale pour qui souhaite contraindre. De tout temps, le précieux liquide a été utilisé dans ce but et aujourd'hui plus que jamais. Ainsi au Mexique en 2000, à l'occasion des élections présidentielles, l'antenne locale du pouvoir en place n'hésite pas, dans la ville de Chimalhuacán, à faire couper l'eau à tel ou tel quartier pour contraindre ses habitants à « bien » voter. Autre exemple, au Botswana où le gouvernement a réussi à chasser la tribu des Bochimans de leurs terres en cessant tout simplement de les approvisionner en eau potable. Officiellement, il s'agit de les intégrer dans le monde moderne mais d'autres dénoncent une manœuvre pour s'approprier leurs terres.

Le précieux liquide est évidemment aussi l'objet de frictions entre Etats. Quand un fleuve traverse plusieurs pays, il devient un enjeu stratégique de sécurité nationale. Dans l'Europe des années soixante-dix et quatre-vingt, le

Rhin a été l'objet de tensions diplomatiques entre la France et les Pays-Bas. Le fleuve traverse les deux pays ainsi que l'Allemagne et prend sa source en Suisse. Il se chargeait à cette époque de tous les rejets industriels des pays en question et les Néerlandais en aval se retrouvaient noyés sous les déchets toxiques. Un accord est signé en 1976 entre toutes les parties mais le parlement français tarde à ratifier le traité. Après bien des négociations et des millions versés par les Hollandais, le Rhin a pu recouvrer des eaux de qualité.

En Amérique du Nord, la question de l'eau détériore les relations entre les Etats-Unis et le Mexique. En vertu d'un traité de 1944, les premiers doivent assurer un certain débit du Colorado aux seconds qui, en échange, font de même avec le Rio Grande. Le problème c'est qu'après plusieurs années de sécheresse, les Mexicains n'ont pu honorer leur engagement et se retrouvent avec une dette d'environ un milliard de mètres cube envers leur puissant voisin du Nord. En décembre 2003, Colin Powell, alors ministre des Affaires Etrangères avait même menacé de limiter le débit du Colorado privant d'eau la population de deux villes mexicaines : Tijuana et Mexicali.



Trois cent zones de conflits potentiels

Au Proche-Orient, l'eau est au cœur des relations parfois très tendues entre la Turquie, la Syrie et l'Irak. Les deux derniers pays sont en effet dépendants du premier pour leur approvisionnement en eau. La Turquie, où le Tigre et l'Euphrate prennent leur source, est le « château d'eau » de la région. Le problème pour la Syrie et l'Irak c'est que la Turquie a lancé en 1989 un grand programme de développement du Kurdistan visant à limiter les ardeurs indé-

pendantistes dans cette région grande comme deux fois la Belgique. Il faut donc beaucoup d'eau, pour rendre les terres cultivables notamment.

Le premier barrage construit, sur les 22 à venir d'ici à 2010, c'est celui d'Atatürk haut de 457 mètres et qui retient un lac grand comme deux fois le Léman. En 1991, les Turcs profitent de la guerre du Golfe pour le mettre en eau, provoquant un assèchement de l'Euphrate. Quand la Syrie avait provoqué l'assèchement du même fleuve dans les années soixante-dix en mettant en service le barrage Tabka sur

le lac Assad, les Irakiens avaient aussitôt massé des troupes à la frontière. Et la guerre n'avait été évitée que par une médiation diplomatique soudanaise. Cette fois, le contexte est favorable à Ankara. Depuis ce rationnement et en représailles, la Syrie et l'Irak (avant l'occupation américaine) soutiennent les rebelles kurdes de Turquie.

En tout cas ces deux pays ne pourront pas toujours supporter cette situation. La présence américaine en Irak devrait changer la donne.

Selon l'ONU, il existe environ 300 zones de conflits potentiels à travers le monde dont l'enjeu est l'eau. En Afrique, le Nil est le principal sujet de discorde entre l'Egypte, l'Ethiopie et le Soudan. Scénario identique entre la Mauritanie et le Sénégal qui se disputent les eaux du fleuve Sénégal. Dans le Caucase, l'Amou-Daria et le Syr-Daria sont sources de discorde entre l'Ouzbékistan, le Kazakhstan et le Tadjikistan. Les tensions sont vives aussi au Pakistan, en Inde, en Malaisie ou en Bolivie où des émeutes éclatent pour l'accès à l'eau. On sait de quoi l'homme est capable pour l'or noir ou jaune, on peut donc s'inquiéter de ce qu'il fera pour l'or bleu, qui contrairement aux autres, est vital.

L.F.C.

L'eau et le mur (1)

Rare dans tout le Proche-Orient, l'eau est un enjeu majeur de la colonisation israélienne en Palestine, notamment en Cisjordanie. Contrôler et confisquer les réserves en eau a toujours été la politique systématique des gouvernements israéliens qui se sont succédés.

Une nappe phréatique très importante, le bassin aquifère occidental, s'étend sous les 3 gouvernorats du Nord : 80 % des puits sont dans celui de Tulkarem. Avec le Jourdain, la nappe phréatique occidentale est la plus grande ressource en eau de la Palestine historique.

Dès le début des années 30, l'importance de l'eau s'est révélée vitale. Les lieux d'implantation des colonies juives avant 48 en témoignent.

Avec l'établissement de l'Etat d'Israël, les projets à l'échelle

nationale incluaient le détournement des sources autour du Lac de Tibériade et l'appropriation de la nappe phréatique occidentale. Après 67, l'occupation a permis à Israël d'en avoir le contrôle. En interdisant le creusement de puits en Cisjordanie, située sur la partie haute de la nappe, les autorités israéliennes favorisaient les puits creusés dans la partie basse, Israël. Il s'agit d'une stratégie bien pensée, indépendante des développements politiques.

Dans toutes les négociations, y compris avec les Egyptiens en 78,

les responsables israéliens de la défense, de l'agriculture et des infrastructures, et les experts de l'eau ont eu une approche concertée.

Pendant les négociations d'Oslo, les Israéliens ont présenté une carte qui superposait les limites orientales d'Israël à celles de la nappe y incluant de facto une partie de la Cisjordanie.

Depuis Oslo la politique israélienne est la même : un seul puits palestinien a été autorisé, les puits creusés « illégalement » dans le Nord, vers Jénine ou Tulkarem,



ont été démolis. Par contre ceux creusés dans le bassin oriental, la vallée du Jourdain, Jéricho, ont échappé à la destruction, prouvant a contrario l'importance qu'Israël attache au bassin occidental.

Le contrôle des ressources en eau est aussi lié à la colonisation par les implantations « illégales » qui, outre qu'elles aident au contrôle militaire du territoire palestinien, assure aussi la mainmise sur l'eau par et pour Israël. Ainsi toutes les infrastructures industrielles des colonies dans la région d'Ariel, près de Salfit, sont connectées au réseau israélien, alors qu'elles puissent dans la nappe occidentale, dès lors contrôlée de facto par Israël. Les infrastructures ne correspondent pas au besoin des colonies actuelles- Burkan par exemple-, mais, dans une logique expansionniste, ce sont des investissements à long terme qui mettront dans 20 à 30 ans tout le bassin aquifère sous contrôle israélien.

Toutes les données hydrologiques israéliennes mettent en évidence

que le bassin occidental est intégré dans le cycle hydrologique israélien. Il est d'ailleurs inclus dans le budget national israélien pour l'eau.

Le Mur n'est donc pas une surprise pour un hydraulicien, c'est la mise en place de la politique israélienne de contrôle des ressources vitales de la nappe phréatique occidentale.

Pour assurer ce contrôle, le Mur crée des faits établis sur le terrain, pour appuyer les négociations à venir. L'utilisation de l'eau est liée à l'agriculture des terres fertiles en surface. Inaccessibles à cause du Mur, ces terres vont s'assécher et se stériliser en quelques saisons ce qui fera qu'on ne les utilisera plus. Il sera alors impossible aux Palestiniens de demander dans toute négociation l'accès à l'eau pour des terres « inutilisées ». Israël comme à son habitude utilisera cet argument pour délégitimer les revendications palestiniennes.

Les communautés agricoles et leur mode de vie sont menacés. Les terres devront être abandonnées. Il faudra aller ailleurs en Cisjordanie chercher du travail. Cela permettra à Israël d'imposer de fait une diminution de la population et, le travail étant rare en Cisjordanie, de se procurer une force de travail palestinienne bon marché.

Le Mur n'est pas une « barrière de sécurité ». Le tracé de la première phase au nord, qui se superpose à une réalité hydrologique et non géographique, est bien la preuve qu'il fait partie de la politique d'annexion par Israël de la terre et de l'eau palestiniennes.

Problème supplémentaire, l'augmentation énorme du prix de l'eau. Pour faire face à la pénurie due, non à l'absence d'eau, mais à sa confiscation ou l'inaccessibilité des sources, les Palestiniens doivent recourir à l'achat d'eau fournie par des camions citernes, vendue par la compagnie israélienne qui en a le monopole. La rareté de l'eau, la loi du marché et surtout les difficultés considérables d'accès aux villages et hameaux pour les camions ont fait flamber le prix de l'eau : 80 % depuis le début de l'Intifada !

Qalqilya

Qalqilya est l'une des régions agricoles productrices de fruits sous laquelle repose la plus grande nappe phréatique de la région. La ville a vu déjà son accès à l'eau quasi détruit pendant l'invasion de 1965, station d'épuration et canalisations



détruites. Le mur aujourd'hui en confisque une trentaine dans la région, privant Qalqilya de près de 20 % de son approvisionnement en eau et les oliviers centenaires d'irrigation. Tant pour les cultures que la consommation humaine, les puits y sont nombreux et indispensables et... sous le contrôle militaire strict d'Israël qui en a interdit tout nouveau creusement depuis 67.

Dans la première phase le Mur en confisque ou détruit une cinquantaine de même que des citernes : 36 puits confisqués et 14 qui sont ou seront démolis, 34 dans le district de Qalqilya, 7 à Jayyuz, 14 passés entre le Mur et la Ligne Verte, etc. S'y ajoute l'interdiction du captage dans le district de Tulkarem et la destruction des canalisations dont 35 km ont été détruits pendant la première phase de construction du Mur, sans compter l'interdiction de creuser des puits ou d'en réhabiliter. Attil, Farun, Habla, Rummana, Qafin... 6 705 000 m³ d'eau par an sont ainsi confisqués. Des puits dont l'eau ne convient qu'à l'agriculture sont maintenant utilisés pour la consommation alimentaire.

Dans le même temps, 9 puits viennent d'être creusés dans le district de Qalqilya pour les colonies israéliennes.

(1) - D'après un article pour le *Pengon* d'AbdelRahman Tamimi, directeur du PHG (Palestinian Hydrology Group), ancien négociateur palestinien à Oslo, pour les questions de l'eau.

L'accès à l'eau est d'abord une question de volonté politique

Ancien professeur à la Faculté des Sciences de Tunis et ancien directeur de recherche associé au CNRS, Mohamed Larbi Bouguerra est l'auteur du livre « Les batailles de l'eau » (1) dans lequel il détaille l'immense enjeu que représente « l'or bleu » pour le XXI^e siècle et ouvre quelques pistes de réflexion. Ancien militant du Mrap, le spécialiste de l'eau, de retour du Forum Social Mondial de Porto Allegre, a accepté de répondre à nos questions.

Différences : « En 2000, les Nations Unies se sont engagées à diminuer de moitié le nombre d'humains privés d'eau potable d'ici à 2015. Cinq ans plus tard, où en est-on ? »

Mohamed Larbi Bouguerra : Je n'ai pas constaté personnellement d'avancée particulière. Rappelons d'abord la modicité des objectifs. Les sommes qui ont été prévues pour les atteindre correspondent à environ 1 % du budget militaire des Etats-Unis. Le problème de l'eau dans le monde, c'est d'abord un problème de volonté politique.

Différences : « De la part des pays du Nord ou des pays du Sud ? »

M.L.B. : Les pays en voie de développement, où la question de l'eau est la plus sensible, n'en sortent pas d'une situation que l'on peut qualifier de dramatique. Les femmes passent une bonne partie de la journée à aller chercher l'eau au puits, les petites filles ne vont donc pas à l'école, il y a les maladies hydriques qui font des ravages... Tout n'est pas sombre cependant. Quelques Etats font des efforts certains comme l'Iran ou le Guatemala, souvent sous la pression populaire. En Iran, par exemple, il y a aussi une réelle volonté politique. Le pays est riche en pétrole et le gouvernement veut montrer à son

propre peuple qu'il est un Etat fort. Et un Etat fort et indépendant digne de ce nom doit d'abord être capable d'apporter l'eau aux gens, de créer des réseaux d'assainissement, etc.

Différences : « Pensez-vous que l'accès à l'eau potable pour tous en 2025 soit possible comme l'affirme l'ancien directeur de la Banque Mondiale, Michel Camdessus ? »

M.L.B. : Oui, c'est un objectif réalisable. Là encore c'est un problème de volonté politique. On estime que pour organiser l'accès à l'eau potable dans le monde entier, il faudrait entre trente et cinquante milliards de dollars. Par exemple, le Pentagone dépense un milliard de dollars par jour ! L'argent bien sûr ne fait pas tout. Pour que cela marche, il faut que les populations s'impliquent et fassent entendre leur voix. Sinon on s'achemine vers des solutions d'ingénieurs, de techniciens qui ne prennent pas en compte les cultures et les modes de vie. J'ai lu le livre de Michel Camdessus (2) qui est très réaliste mais dans lequel il y a des non-dits qui révèlent un certain parti pris. Et puis M. Camdessus est pour la vérité des prix en agriculture qui fait payer entièrement le coût des installations par les utilisateurs. Et là je ne suis pas d'accord.

Différences : « Dans certains pays du tiers-monde comme l'Afrique du Sud, des collectifs de citoyens refusent de payer l'eau. Etes-vous pour la gratuité de ce service ? »

M.L.B. : Absolument pas. Cela dévalorise ce produit à nul autre pareil et pousse à la consommation. De plus, il faut bien payer les installations et le coût de l'eau, même symbolique, reste une garde-fou contre le gaspillage. En Tunisie, par exemple, les gens payent ce qu'ils consomment. Ceux qui ont une piscine doivent donc déboursier beaucoup. En fait, il faut recourir à une gestion écologique de l'eau, dans un esprit de développement durable. L'Afrique du Sud est un pays pionnier car le pays a inscrit dans sa constitution la livraison par l'Etat d'un minimum de 40 litres d'eau par jour et par personne. Le problème, c'est que l'Etat sud-africain n'a pas les moyens financiers d'appliquer cette décision.

Différences : « Ce qui pose la question de l'aide internationale, notamment en provenance des pays riches. »

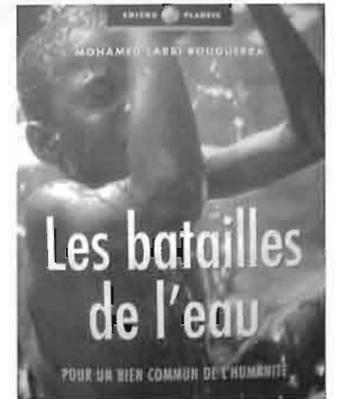
M.L.B. : Tout à fait. Des aides doivent être apportées par les gouvernements des pays les plus riches pour les plus pauvres. Pourquoi ne pas mettre en place un programme d'aide comme ce qui a été fait pour le sida ? Le problème de l'eau n'est pas moins crucial en Afrique. Cela pose aussi la question de la dette des pays en voie de développement.

Différences : « La privatisation à tout prix prônée par le FMI et la Banque Mondiale a eu des effets désastreux dans beaucoup de pays. Pensez-vous que la privatisation est plus un danger qu'une solution ? »

M.L.B. : Il y a des compétences dans le public comme dans le privé. Encore faut-il que les choses soient faites dans un cadre éthique et de transparence, en luttant contre la corruption. Il faut éviter les mots d'ordre simplistes comme « non aux privatisations ! ». Il faut laisser les gens s'exprimer car la gestion de l'eau ne peut se faire qu'au niveau local dans un premier temps puis au niveau régional, national et enfin international. Par exemple à Paris nous utilisons l'eau de la Seine, nous la gérons localement. Mais nous ne sommes pas les seuls à utiliser cette eau, il faut donc travailler avec les autres régions pour une meilleure gestion.

Différences : « On assiste depuis quelques semaines à un réchauffement des relations entre Palestiniens et Israéliens. Dans ce contexte, la question de l'eau est-elle susceptible de diviser plus encore ou d'inciter les deux parties à un rapprochement ? »

M.L.B. : Je rappellerais d'abord que la question de l'eau est au cœur du conflit israélo-palestinien. L'eau des Palestiniens est sous le contrôle des Israéliens et avant d'engager la moindre construction hydraulique, les Palestiniens doivent demander l'autorisation de Tshal, qui en général refuse. Dans les territoires occupés, les colons israéliens peuvent par contre installer des pompes à forte capacité qui assèchent le puits du village. De plus, l'entreprise israélienne qui gère l'eau dans les territoires occupés et qui en



a le monopole, vend plus cher aux Palestiniens qu'aux Israéliens. Quand l'armée entre dans un village, il n'est pas rare de voir les soldats mitrailler les installations d'eau. Le précieux liquide est utilisé ici comme une arme de guerre. Les Palestiniens ont besoin d'eau essentiellement pour l'agriculture, donc pour se nourrir, tandis que les Israéliens l'utilisent beaucoup pour nettoyer leur voiture ou remplir leur piscine. La majeure partie des accords d'Oslo est dévolue à la question de l'eau. Malgré les checkpoints et les attentats, la coopération sur l'eau entre les deux parties n'a jamais cessé. Cela n'est pas spécifique au Proche Orient. L'Inde et le Pakistan, par exemple, n'ont jamais remis en cause le partage des eaux de l'Indus. Sans cette eau, le Pakistan serait un désert. Mais les populations continuent de souffrir. En fait, je suis assez pessimiste sur la situation israélo-palestinienne. En mai dernier, l'Etat hébreu a proposé aux Palestiniens de construire une usine de dessalement financé par les Américains à la condition qu'ils acceptent d'abandonner leurs revendications sur l'aquifère de Cisjordanie qui représente la source d'eau la plus importante de la région. Un marché que les Palestiniens ne peuvent pas accepter.

Propos recueillis par
Laurent-Frédéric Cousin

(1) - Mohamed Larbi Bouguerra, *Les batailles de l'eau, pour un bien commun de l'humanité*, éditions Charles Léopold Mayer, 2003.
(2) - Michel Camdessus, Bertrand Badré, Yvan Chéret, Pierre-Frédéric Ténière-Buchot, *Eau*, éditions Robert Laffont, 2004.

L'eau est un business

La guerre économique a déjà commencé

L'eau est un business. Et des plus rentables qui soit. Veolia et Suez, deux entreprises françaises, dominent de loin ce marché mondial de 6,4 milliards d'individus. A coup de lobbying, de pressions diverses, exercées notamment par le FMI et la Banque Mondiale, les multinationales étendent leur empire, au détriment souvent des plus pauvres qui tentent de faire entendre leur voix.



Aucun être humain ne peut se passer d'eau. C'est l'élément vital par excellence. On l'utilise aussi pour de multiples usages domestiques, industriels... L'agriculture qui nourrit les hommes, consomme la grande majorité de cette eau qui doit rester douce et de qualité.

A partir du moment où cet « or bleu » vient à manquer et surtout sous sa forme potable, il devient un enjeu commercial, un business. Et, disons-le, ce liquide sans goût, sans effet euphorisant, qui tombe naturellement du ciel, qui n'est ni rare, ni difficile d'accès, c'est le rêve de tout entrepreneur, le business idéal !

prises qui gèrent l'eau s'étaient souvent sur plus de dix ans. La limite est de quinze ans en France mais dans d'autres pays cela peut être beaucoup plus long encore et reconduit indéfiniment.

Mais ce précieux liquide est un matériau qui demande de lourds investissements. Sa fluidité, son poids impliquent qu'on le transporte dans des canalisations parfaitement étanches et jusque chez le consommateur. Il faut donc construire des aqueducs, des réseaux de distribution d'eau courante et d'assainissement, les entretenir...

De plus, il faut veiller à ce que l'eau soit buvable car les villes qui puisent sans effort ou presque une eau de qualité pour leurs habitants, comme Rome ou Grenoble, sont une minorité. Il faut donc la traiter par des procédés spécifiques qui demandent un savoir-faire et des équipements lourds. Cette mission ne peut être remplie que par de grandes collectivités : villes importantes, syndicats, communautés d'agglomérations... Et ces dernières si elles le souhaitent peuvent avoir recours aux services de grands groupes industriels.

alliés sont la Banque Mondiale et le Fond Monétaire International (FMI) qui incitent les pays en voie de développement à privatiser leurs services publics à tout prix. Et les principaux bénéficiaires sont souvent les multinationales elles-mêmes et non les populations surtout les plus pauvres.

Aux Philippines, le consortium chargé de gérer l'eau à Manille dont Suez est membre est au bord de la faillite. C'est l'Etat, déjà très endetté, qui vient au secours de la multinationale dont la mauvaise gestion avait provoqué en novembre 2003, une épidémie de gastro-entérite et de choléra qui avait fait sept morts. Le scénario est pire encore en Afrique du Sud où le choléra a tué 260 personnes. Une épidémie consécutive à la privatisation qui a entraîné une hausse des tarifs qui oblige les plus pauvres à boire l'eau des rivières polluées pour survivre.

Pour faire passer l'idée que l'eau est un bien marchand comme un autre, les industriels ont créé des instances internationales comme le Conseil Mondial de l'Eau dont le fondateur est Suez. Un Conseil qui mène des actions de lobbying pour inciter les pays à leur ouvrir leur marché.

Aux Etats-Unis, de telles actions de lobbying ont permis de baisser les normes de potabilité de l'eau. Cela pose aujourd'hui un problème de santé publique. Plusieurs personnes sont décédées en quelques années et la peur de l'eau contaminée s'impose dans l'opinion américaine.

La rébellion contre les privatisations

Dans les pays du Sud les gouvernements, souvent plus fragiles et gangrenés par la corruption, ont encore moins les moyens de résister à la pression des multina-

tionales. Au Mali, la compagnie SAUR détient à 50 % la compagnie nationale d'eau et d'électricité, EDM. Les prix augmentent. Même quand leur maison est raccordée à l'eau courante, beaucoup de Maliennes préfèrent se rendre à la borne fontaine de leur quartier pour s'approvisionner en eau. Cela coûte moins cher. EDM affiche des prix qui sont parmi les plus élevés d'Afrique de l'Ouest. Un handicap qui grève l'économie toute entière car comment développer un pays quand le coût de l'énergie est trop élevé.

Aux yeux des populations de ces pays, les privatisations sont souvent considérées avec beaucoup de méfiance, voire d'animosité. En 2001, dans l'Argentine en crise, les manifestants ont saccagé les cabines publiques, symboles de la privatisation dans ce pays.

Dans le ghetto sud-africain de Soweto, l'installation de compteurs d'eau dans les quartiers provoque la fureur de certains habitants qui se constituent en collectifs. Pourtant, la Johannesburg Water qui fait poser ces compteurs pensait tuer les protestations dans l'œuf

en offrant les 6 000 premiers litres et en pratiquant des tarifs moins élevés dans les quartiers pauvres. Mais beaucoup d'habitants de Soweto estiment que l'eau est un droit constitutionnel et doit donc être gratuite. Une gratuité qui peut cependant favoriser le gaspillage de ressources limitées.

Quelques succès alternatifs

De l'autre côté de l'Atlantique, l'Uruguay illustre bien cette défiance grandissante des populations envers la privatisation de l'eau. Le pays, qui est passé à gauche le 31 octobre 2004, a décidé par référendum d'inscrire dans la constitution que l'eau appartient au domaine public et qu'elle ne peut être privatisée ! C'est la suite logique d'une série de référendum ayant annulé les années précédentes, des lois favorisant l'ouverture des services publics à des capitaux privés. Au début des années quatre-vingt-dix, un de ces plébiscites avait d'ailleurs empêché l'ouverture du capital de l'entreprise nationale de télécommunication

Antel. Et c'est aujourd'hui une des trois compagnies les plus importantes d'Amérique du Sud.

Et ce succès n'est pas isolé. Bogota, la capitale de la Colombie, a décidé de ne pas suivre les recommandations du FMI et de la Banque Mondiale. Les deux institutions internationales qui souhaitaient la privatisation du service public de distribution d'eau, n'ont pourtant eu de cesse de rappeler les autorités municipales à l'ordre.

Mais rien n'y a fait et aujourd'hui la ville possède le service de distribution d'eau (EAB) le plus performant du pays. Il est devenu le fleuron du service public colombien. Aujourd'hui, 95 % des habitants ont accès à l'eau potable et 87 % sont raccordés aux égouts contre 78 % et 71 % en 1993. L'EAB réinvestit ses bénéfices dans des travaux d'aménagement essentiellement dans les quartiers pauvres, ce que ne pourrait pas faire une entreprise privée qui doit distribuer d'importants dividendes à ses actionnaires. Cela n'a pas empêché cependant une augmentation des prix que la



société essaye de pallier par des campagnes d'économie de l'eau, réussissant à faire baisser la consommation.

L'eau, parce qu'il s'agit d'un élément vital, doit être gérée pour le bien de tous et non pour le profit de quelques-uns. Cependant, le coût de l'accès à l'eau est tel que beaucoup de pays à travers le monde ne peuvent se passer de capitaux privés. Le casse-tête est à la mesure du problème.

L.-F. C.

La solution du dessalement de l'eau de mer

Pour qu'une eau soit buvable il faut qu'elle soit débarrassée de toutes ses impuretés : sels, sédiments mais aussi de ses bactéries, virus et parasites qui tuent 6 000 personnes par jour. Débarrasser l'eau de mer de son sel peut apparaître comme une solution idéale pour les pays n'ayant que peu, voire pas d'eau, mais ayant un accès à la mer. C'est le cas notamment de nombreux pays arabes qui ont du pétrole pour financer les installations. La péninsule arabe produit à elle seule la moitié de l'eau dessalée à travers le monde. Le Koweït par exemple subvient à ses besoins en eau grâce à deux usines de dessalement. Cela lui permet de ne pas dépendre de l'Euphrate qui passe par l'Irak. Israël aussi

acquiert de tels équipements. Pendant longtemps le problème de ce procédé était qu'il coûtait cher. Ça n'était bien sûr pas un ennui chez les nababs du pétrole mais dans les pays pauvres, la méthode restait bien trop onéreuse. C'est de moins en moins vrai aujourd'hui et on devrait voir fleurir de plus en plus d'usines de dessalement. Un nouveau marché se crée donc, qui attire la convoitise des grands groupes du secteur de l'eau. Car à part l'eau de boisson, les multinationales peuvent sortir de leurs usines de l'eau purifiée, impropre à la consommation mais plus simple à fabriquer. De quoi fournir les industries, grandes consommatrices d'eau à partir d'une matière première quasiment inépuisable.

L'eau, une marchandise ou un droit ?*

Si l'eau est un droit, il faut assurer le respect du droit de tous à l'eau qui dès lors est considérée comme faisant partie du patrimoine commun de l'humanité. C'est le droit des gens qui passe avant tout.

Mais si l'eau est un besoin, elle devient une marchandise comme les autres, quelque chose qu'on achète si on en a les moyens ; et personne n'a de droit sur une marchandise. Le client satisfait son besoin, moyennant paiement.

Or le Forum de l'eau a retenu le choix du besoin plutôt que celui du droit.

Et déjà des grandes entreprises privées, représentées par des « experts », se préparent à se partager cette marchandise...

Des organisations non-gouvernementales, dont font partie certains animateurs de la contestation anti-OMC à Seattle en novembre 99, s'élèvent contre un « *choix idéologique qui se fonde sur l'affirmation du marché en tant que mécanisme principal* », alors que « *l'eau est une ressource unique, un bien patrimonial, commun, mondial, de nature différente des autres ressources* » selon les termes de Ricardo Petrella, fondateur et secrétaire du Comité pour le contrat mondial de l'eau, auteur du Manifeste de l'eau.

(*) - Livre de Paul Muzard « en finir avec la guerre contre les pauvres » à commander au MRAP national.

Une expérience inter-générationnelle à Vitrolles

Laïcité, soupçons, tensions... Comment tenter de « Désarmer Dieu ? »

Laïcité, soupçons, tensions... Com « Ben Laden » : dans les cours de récréation, après septembre 2001, une insulte nouvelle est née. Et voici que soudain, alarmés par la confusion née du débat sur la laïcité, des parents d'élèves s'inquiètent des programmes scolaires : textes fondateurs en 6^e (extraits de la Bible, par exemple), approche historique des religions... autant de sujets qui soudain se sont mis à fâcher ! et à ajouter un peu plus de discorde là où il y en avait déjà, dans une ville culturellement peu dotée, où la rumeur enfle vite à la suite des emballements médiatiques.

Notre projet, très simple, a consisté à montrer combien l'analphabétisme religieux

aggrave l'incompréhension et le rejet de l'autre dans certaines familles.

Nous avons donc décidé de collaborer à un projet d'initiation au patrimoine religieux, conçu pour dénouer certaines confusions : ne pas confondre religion et intégrisme, reconnaître l'intérêt des cultures nées des religions qui influent sur l'art, l'architecture, les calendriers et les cuisines du monde...

Comprendre le sens éducatif de la laïcité : elle n'est pas l'ignorance du fait religieux mais un espace libre où les uns et les autres peuvent se rencontrer sans que leurs croyances, restant intimes, soient un obstacle relationnel.

Nous voici donc partis à la découverte de trois lieux de culte correspondant aux trois grands monothéismes. Collégiens, parents, membres du MRAP, sous la houlette d'historiens de l'art et en relation avec une organisation oecuménique marseillaise qui a organisé les contacts avec les autorités religieuses, contacts nécessaires pour établir un code des visites : accès mixte dans la salle de prière musulmane, compromis sur les couvre-chef à la synagogue (casquette au lieu de kippa), dialogue non imposé avec les responsables du culte.

Abbaye Saint-Victor, Grande Synagogue, salle de prière musulmane An Nasr. Partout nous avons décou-

vert une atmosphère sereine et un message de paix, exprimés à travers des textes (religions du livre), sous des formes et des rites subtils que nous étions nombreux à ignorer.

Un beau parcours citoyen aux traces apaisantes. Il nous a permis des prolongements, dans l'exploration de mots clefs souvent associés à la religion et qui ne sont pas étrangers au domaine du racisme : laïcité, intégrisme, intégration.

Projet à reconduire avec les plus jeunes et leurs familles !

A suivre !!

CL Vitrolle Mrap

Documentation conseillée : *Le Moutard* n° 17, « Mieux comprendre la religion, la laïcité ».

Predrag Matvejevic (*)

La jeunesse face au fait religieux, à la tolérance et à la laïcité

Dans quelle mesure, et en quoi, les attitudes de la jeunesse d'aujourd'hui face au fait religieux, à la tolérance ou à la laïcité diffèrent de celles des générations précédentes ? Est-ce que nos jeunes sont aussi religieux, autrement tolérants, plus laïques que leurs aînés ? De pareilles questions trouvent des réponses assez différentes d'un pays à l'autre, selon l'importance que le fait religieux même assume et conserve dans chaque communauté particulière, en Europe ou sur le pour-

tour de la Méditerranée. On sait bien que les termes de *tolérance* et de *laïcité* n'ont pas dans nos langues les mêmes significations. Le sens que donnent à l'idée de la tolérance un John Locke ou un Voltaire, ou bien la manière dont la conçoit un poète catholique comme Paul Claudel – en reléguant la tolérance « à la maison de tolérance » – sont, de toute évidence, différents, parfois opposés l'un à l'autre ou contradictoires. Quant à la laïcité, la confusion est encore plus fréquente. Le mot vient, comme on sait, du grec (*laos=peuple*) et

passé par le latin médiéval (*laicus*), pour désigner d'abord ceux qui ne faisaient pas partie d'un ordre ecclésiastique, rattachés pourtant à l'église (*frère laïc*). Le Siècle des Lumières a repris le terme et en a modifié le sens. Voltaire parlait des « missionnaires laïques » et se rangeait parmi eux.

En créant l'Europe, il faut songer à créer parallèlement les nouveaux Européens et Européennes. Il serait erroné d'y chercher une laïcité uniforme, obligatoire pour toutes et pour tous. Il s'agit d'affirmer une laïcité plurielle dans une

Europe pluraliste - celle qui réunit l'Europe d'aujourd'hui et l'Autre Europe d'hier. Et qui ne soit pas uniquement eurocentriste.

(*) - Predrag Matvejevic, écrivain ex-yougoslave d'origine croate et russe, professeur à l'Université la Sapienza de Rome, est né en Bosnie-Herzégovine. Il est l'auteur du « *Breviaire méditerranéen* » (Payot), du « *Monde ex* » (Fayard), « *L'autre Venise* » (Fayard) a été couronné, en Italie, par le prestigieux prix Strega européen, en 1993.

Différences

mrp

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIÉ ENTRE LES PEUPLES

SUPPLÉMENT AU N° 254 - TRIMESTRIEL

L'éducation à la citoyenneté contre le racisme, une impérieuse nécessité

Même si le 21 Mars, journée mondiale de lutte contre le racisme, représente un temps très fort pour le MRAP, l'éducation à la citoyenneté contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples se pratique toute l'année.

Moyen de prévention, travail de fond, c'est une priorité, une clé pour le « bien vivre ensemble », un appel à s'engager pour l'égalité des droits contre les discriminations, le citoyen se construisant avec les autres, tout au long de la vie.

Actuellement, avec le développement du racisme sous toutes ses formes et ses nouvelles manifestations, les tentations de repli communautaire, force est de constater qu'il est plus que jamais nécessaire de développer l'éducation à la citoyenneté, en soulignant la complexité du combat antiraciste, tout en réaffirmant avec force son universalité. En effet, la lutte contre le racisme se révèle ardue, car, lié aux évolutions nationales et internationales, le racisme est perçu, voire déformé à travers le prisme des médias. L'islamophobie en est un exemple frappant.

Dans ce contexte, la pédagogie antiraciste pratiquée se veut avant tout **positive** en développant des actions **interculturelles**, dans le respect des valeurs qui sont les nôtres, mettant ainsi en évidence la richesse du métissage dans une société plurielle

en devenir et en montrant que la paix et l'amitié entre les peuples peuvent ne pas être un vain mot. Elle est nécessairement **non moralisatrice**, ce type de discours se révélant souvent improductif, voire contre-productif. La réflexion sur la commémoration de la libération du camp d'extermination d'Auschwitz a bien montré, entre autres, que peut-être le plus pédagogique serait de mener avec les jeunes, en tant qu'organisation antiraciste, une analyse historique et politique de l'antisémitisme européen depuis le moyen âge ainsi que du rejet des tsiganes. Il est également hautement éducatif de montrer qu'Auschwitz continue à interroger aujourd'hui sur l'indifférence, la lâcheté, la banalisation de l'horreur.

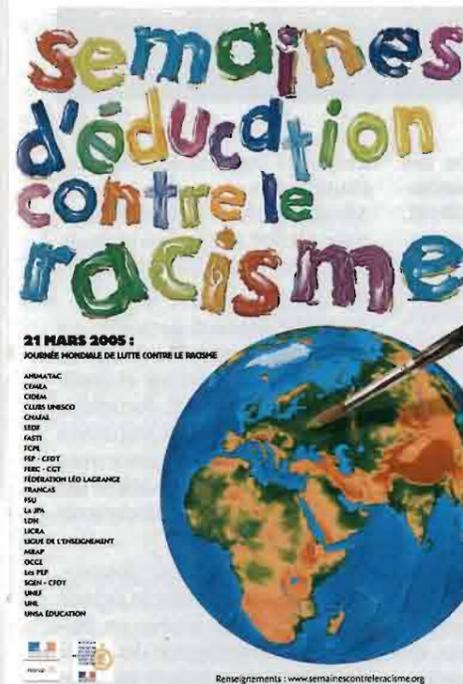
Le MRAP se place également sur le terrain de la mémoire, **toutes les mémoires**, ceci permettant à chacun de se situer tout en mettant en évidence son rôle dans l'histoire collective, faite de déchirures, d'exploitations, mais aussi de luttes, de solidarités.

Mais des **questionnements** apparaissent. Comment s'adresser aux jeunes qui subissent exclusion, stigmatisation, discrimination dans des quartiers et écoles ghettoïsés, sinon en partant des discriminations vécues notamment à l'école et en construisant avec eux et d'autres associations un combat pour l'égalité des droits ?

D'autre part, si le rappel à la loi reste nécessaire, comment être crédible lorsque les réponses à la violence, dont la violence raciste, dans les établissements scolaires apparaissent plus sécuritaires (caméras, correspondant police, fouilles à l'entrée, recherche active des jeunes sans-papiers scolarisés) qu'éducatives ?

L'éducation à la citoyenneté doit alors être affinée, se renforcer pour faire face aux évolutions du racisme sous toutes ses formes.

Monique Lellouche
Secrétaire nationale



21-27 mars 2005

Semaine d'éducation contre le racisme

Un peu d'histoire

21 mars, journée internationale de lutte contre le racisme

Le 21 mars, journée internationale de lutte contre le racisme, décrétée par l'ONU en 1966.

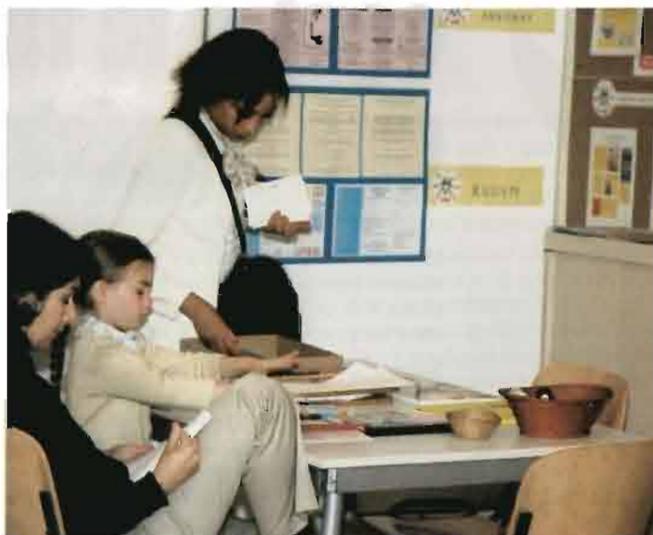
Cette date hautement symbolique commémore un épisode dramatique, à Sharpeville en Afrique du Sud le 21 mars 1960.

Ce jour là, lors d'une manifestation contre l'apartheid, 60 000 africains brûlèrent leur laissez-passer devant la police. 69 morts, 200 personnes furent blessées dont de très nombreux collégiens et lycées. Il est important de souligner, dans le cadre de la Semaine d'Education Contre le Racisme (21 - 27 mars 2005), ce combat antiraciste et pour l'égalité mené par des jeunes lors de ces événements tragiques.

Depuis 1984, le collectif de pilotage de la SECR s'efforce de garder l'esprit de ces journées.

Le MRAP dans la SECR

Le MRAP, un des partenaires majeurs de la SECR, est fortement impliqué dans cette campagne tant dans les Comités locaux qu'au niveau national.



En effet, à cette occasion, des actions sont impulsées, des partenariats avec les membres du Collectif, engagés, des initiatives approfondies dans toute la France, de Tourcoing à Avignon en passant par Rouen, Vitrolles, Mont-de-Marsan, Toulouse, Grenoble, Villejuif, Saint Étienne, Epinay-sur-Seine, Montbéliard, Valenciennes...

Des interventions ont lieu, très diverses, débats autour d'un film, d'une expo, d'un jeu ; concours d'affiches, de poésies, calligraphies ; fêtes interculturelles avec concerts, danse, théâtre. Les publics également sont variés, des établissements scolaires aux centres de loisirs, services sociaux, foyers pour jeunes travailleurs, en passant par les jeunes en milieu rural et les « points jeunes ».

Le poids des partenariats institutionnels augmente avec le Ministère de l'Éducation Nationale (IUFM, REP), municipalités, conseils régionaux, départements.

Le MRAP national participe aux actions du Comité de pilotage de la SECR (26 associations et syndicats) qui élabore les documents ainsi que différentes initiatives (cette année, journée associative et concert à Cergy). Le MRAP diffuse environ 30 000 documents aux Comités locaux.

Cette campagne, très positive, dynamise la lutte contre le racisme sous toutes ses formes en permettant la mutualisation des outils, des actions et la multiplication des échanges.

Pour tout renseignement,
contacter le **secteur éducation** du Mrap
mrapp.education@free.oleane.com

Définitions

Race : groupe naturel présentant un ensemble de caractéristiques communes. Ce terme est apparu en Europe voilà environ 500 ans. Il est sans aucune base scientifique pour l'espèce humaine. Il n'existe pas de « races » humaines.

Racisme : fausse théorie scientifique, une idéologie qui affirme la supériorité d'une « race » sur les autres pour mieux installer sa domination. D'abord utilisée par les Européens pour imposer l'esclavage et la colonisation, elle fut la base du nazisme et a mené au génocide des juifs et tziganes d'Europe.

Aujourd'hui, le racisme est basé sur le rejet de la différence.

Antisémitisme : forme de racisme dirigé contre les juifs (les sémites sont des peuples originaires du Moyen Orient comme les juifs et les Arabes).

Islamophobie : rejet des musulmans, pratiquants de la religion islamique ou supposés tels. Ce rejet s'est aggravé. Les islamophobes ont du mal à faire la distinction entre la majorité des musulmans qui pratiquent la religion dans la paix et des organisations terroristes qui se servent de l'islam pour justifier leurs crimes.

Différences

mrapp

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIÉ ENTRE LES PEUPLES

SUPPLÉMENT AU N° 254 - TRIMESTRIEL

L'éducation à la citoyenneté contre le racisme, une impérieuse nécessité

Même si le 21 Mars, journée mondiale de lutte contre le racisme, représente un temps très fort pour le MRAP, l'éducation à la citoyenneté contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples se pratique toute l'année.

Moyen de prévention, travail de fond, c'est une priorité, une clé pour le « bien vivre ensemble », un appel à s'engager pour l'égalité des droits contre les discriminations, le citoyen se construisant avec les autres, tout au long de la vie.

Actuellement, avec le développement du racisme sous toutes ses formes et ses nouvelles manifestations, les tentations de repli communautaire, force est de constater qu'il est plus que jamais nécessaire de développer l'éducation à la citoyenneté, en soulignant la complexité du combat antiraciste, tout en réaffirmant avec force son universalité. En effet, la lutte contre le racisme se révèle ardue, car, lié aux évolutions nationales et internationales, le racisme est perçu, voire déformé à travers le prisme des médias. L'islamophobie en est un exemple frappant.

Dans ce contexte, la pédagogie antiraciste pratiquée se veut avant tout **positive** en développant des actions **interculturelles**, dans le respect des valeurs qui sont les nôtres, mettant ainsi en évidence la richesse du métissage dans une société plurielle

en devenir et en montrant que la paix et l'amitié entre les peuples peuvent ne pas être un vain mot. Elle est nécessairement **non moralisatrice**, ce type de discours se révélant souvent improductif, voire contre-productif. La réflexion sur la commémoration de la libération du camp d'extermination d'Auschwitz a bien montré, entre autres, que peut-être le plus pédagogique serait de mener avec les jeunes, en tant qu'organisation antiraciste, une analyse historique et politique de l'antisémitisme européen depuis le moyen âge ainsi que du rejet des tziganes. Il est également hautement éducatif de montrer qu'Auschwitz continue à interroger aujourd'hui sur l'indifférence, la lâcheté, la banalisation de l'horreur.

Le MRAP se place également sur le terrain de la mémoire, **toutes les mémoires**, ceci permettant à chacun de se situer tout en mettant en évidence son rôle dans l'histoire collective, faite de déchirures, d'exploitations, mais aussi de luttes, de solidarités.

Mais des **questionnements** apparaissent. Comment s'adresser aux jeunes qui subissent exclusion, stigmatisation, discrimination dans des quartiers et écoles ghettoïsés, sinon en partant des discriminations vécues notamment à l'école et en construisant avec eux et d'autres associations un combat pour l'égalité des droits ?

D'autre part, si le rappel à la loi reste nécessaire, comment être crédible lorsque les réponses à la violence, dont la violence raciste, dans les établissements scolaires apparaissent plus sécuritaires (caméras, correspondant police, fouilles à l'entrée, recherche active des jeunes sans-papiers scolarisés) qu'éducatives ?

L'éducation à la citoyenneté doit alors être affinée, se renforcer pour faire face aux évolutions du racisme sous toutes ses formes.

Monique Lellouche
Secrétaire nationale

Semaines
d'éducation
contre le
racisme

21 MARS 2005 :
JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE RACISME

ANATAC
EUNIA
COCOA
CLUBS UNESCO
CHAMAL
ESPI
JUSTI
ICP
REP - CDT
FRC - CDT
FEDERATION LEO LAGRANGE
FRANCAIS
FRU
LJPA
LJPH
LJCA
MUSEE DE L'ENVOIEMENT
MRAP
OCC
SIA REP
SCEN - CDT
UNEP
UNR
UNR EDUCATION



Renseignements : www.semainescontreleracisme.org

21-27 mars 2005

Semaine d'éducation contre le racisme

Un peu d'histoire

21 mars, journée internationale de lutte contre le racisme

Le 21 mars, journée internationale de lutte contre le racisme, décrétée par l'ONU en 1966.

Cette date hautement symbolique commémore un épisode dramatique, à Sharpeville en Afrique du Sud le 21 mars 1960.

Ce jour là, lors d'une manifestation contre l'apartheid, 60 000 africains brûlèrent leur laissez-passer devant la police. 69 morts, 200 personnes furent blessées dont de très nombreux collégiens et lycées. Il est important de souligner, dans le cadre de la Semaine d'Education Contre le Racisme (21 - 27 mars 2005), ce combat antiraciste et pour l'égalité mené par des jeunes lors de ces événements tragiques.

Depuis 1984, le collectif de pilotage de la SECR s'efforce de garder l'esprit de ces journées.

Le MRAP dans la SECR

Le MRAP, un des partenaires majeurs de la SECR, est fortement impliqué dans cette campagne tant dans les Comités locaux qu'au niveau nation-



nal. En effet, à cette occasion, des actions sont impulsées, des partenariats avec les membres du Collectif, engagés, des initiatives approfondies dans toute la France, de Tourcoing à Avignon en passant par Rouen, Vitrolles, Mont-de-Marsan, Toulouse, Grenoble, Villejuif, Saint Etienne, Epinay-sur-Seine, Montbéliard, Valenciennes...

Des interventions ont lieu, très diverses, débats autour d'un film, d'une expo, d'un jeu ; concours d'affiches, de poésies, calligraphies ; fêtes interculturelles avec concerts, danse, théâtre. Les publics également sont variés, des établissements scolaires aux centres de loisirs, services sociaux, foyers pour jeunes travailleurs, en passant par les jeunes en milieu rural et les « points jeunes ».

Le poids des partenariats institutionnels augmente avec le Ministère de l'Education Nationale (IUFM, REP), municipalités, conseils régionaux, départements.

Le MRAP national participe aux actions du Comité de pilotage de la SECR (26 associations et syndicats) qui élabore les documents ainsi que différentes initiatives (cette année, journée associative et concert à Cergy). Le MRAP diffuse environ 30 000 documents aux Comités locaux.

Cette campagne, très positive, dynamise la lutte contre le racisme sous toutes ses formes en permettant la mutualisation des outils, des actions et la multiplication des échanges.

Pour tout renseignement,
contacter le **secteur éducation du Mrap**
mrp.education@free.oleane.com

Définitions

Race : groupe naturel présentant un ensemble de caractéristiques communes. Ce terme est apparu en Europe voilà environ 500 ans. Il est sans aucune base scientifique pour l'espèce humaine. Il n'existe pas de « races » humaines.

Racisme : fausse théorie scientifique, une idéologie qui affirme la supériorité d'une « race » sur les autres pour mieux installer sa domination. D'abord utilisée par les Européens pour imposer l'esclavage et la colonisation, elle fut la base du nazisme et a mené au génocide des juifs et tsiganes d'Europe.

Aujourd'hui, le racisme est basé sur le rejet de la différence.

Antisémitisme : forme de racisme dirigé contre les juifs (les sémites sont des peuples originaires du Moyen-Orient comme les juifs et les Arabes).

Islamophobie : rejet des musulmans, pratiquants de la religion islamique ou supposés tels. Ce rejet s'est aggravé. Les islamophobes ont du mal à faire la distinction entre la majorité des musulmans qui pratiquent la religion dans la paix et des organisations terroristes qui se servent de l'islam pour justifier leurs crimes.

Semaine d'Education Contre le Racisme (SECR)

Outils du collectif de pilotage

Ces outils ont pour but de sensibiliser, de permettre la réflexion, d'inciter au débat et à l'action.

L'affiche

Le pinceau du peintre évoque le métissage des couleurs, base de la société planétaire (gratuite).

Le dépliant

Il permet d'annoncer la SECR en donnant des informations sur les partenaires, l'historique, le dispositif législatif, etc (gratuit).

Les clés de l'actualité junior

journal bien connu des jeunes, édite un numéro spécial semaine SECR : « tous pareils... mais tous différents ». Toutes les femmes et tous les hommes appartiennent à la même espèce humaine, mais chacun est unique. Il n'existe pas de « race » humaine comme le prétendent les racistes. Le racisme est abordé par le biais de l'analyse des mots, des lois, de l'histoire et de la peur de l'autre, une des principales causes du racisme, entraînant exclusion et conflits. A la fin, une note d'espoir montre la richesse du métissage.

Coloré, drôle (« radis noir et radis rose » sont désopilants), avec des témoignages de jeunes, une BD... ce journal constitue un excellent outil pour les 8 - 12 ans (0,282 euros).

Les clés de l'actualité, collèges lycées

Un article intéressant du linguiste Alain Rey en première page sur la vie des mots, comment ils acquièrent un sens



raciste, le sens des insultes ... donne le ton. Puis sont abordés l'histoire de l'immigration avec une analyse de la xénophobie par Gérard Noirielle, mais aussi les ratés en matière de politique d'immigration en France ainsi

que les lois contre le racisme. La question des discriminations à l'école (article de Françoise Lorcerie) et à l'embauche ainsi qu'un débat sur les « discriminations positives » complètent l'ensemble.

Outils éducatifs du MRAP

Des **cartes postales** du 21 mars, des **expositions** (discriminations - citoyenneté), des **cassettes vidéo**, un **jeu**, des **livres et disques** sont disponibles ainsi que le premier fascicule d'une collection « **la mémoire du MRAP** », intitulé : « psycho analyse de l'antisémitisme » par Vladimir Jankélévitch. Ce texte a été écrit en 1943 et diffusé clandestinement par le Mouvement National Contre le Racisme (MNCR) ancêtre du MRAP.

Une mention particulière pour le numéro de janvier 2005 de la revue « Je lis des histoires vraies » (8 - 12 ans, Fleurus) sur l'horreur nazie et la libération des camps. Charles

semaines d'éducation contre le racisme

21 MARS 2005 JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE RACISME

Palant, résistant, déporté en octobre 43 à Auschwitz, rescapé, témoigne dans ce document. Il a participé activement à la fondation du MRAP et était à sa direction pendant de nombreuses années. Un dossier pédagogique, réalisé avec le CNDP, accompagne le témoignage.

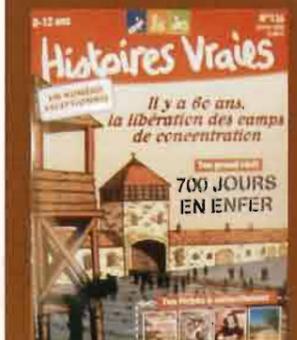
Le niveau des articles, les actions signalées en font un outil de réflexion et de sensibilisation de bon niveau et accessible aux jeunes (0,282 euros)

(Le guide du moutard (Editions du Rouergue))

Vers une meilleure connaissance de l'autre. Cet outil de sensibilisation, de dialogue, se décline en trois volets.

« L'homme au-delà des apparences » a été très apprécié. Le deuxième volet qui sort avec la SECR 2005, « L'homme au fil des métissages » montre les migrations des personnes, des familles, des populations, l'arrachement sous la pression d'impérieuses nécessités mais aussi l'enrichissement permanent de mélanges. Le troisième volet aura pour titre « L'homme au rythme des cultures » (0,75 euros).

Un livre à commander au siège national



Un récit de notre ami **Charles Palant** co-fondateur du MRAP « **700 jours en enfer** ».

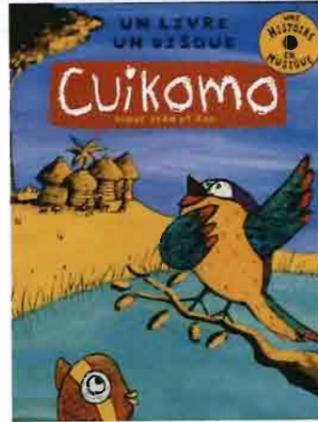
La sélection du Mrap : jeunesse



L'enfant du ZOO

Didier Daeninckx
Roman du monde

Eve à de la chance de visiter la grande exposition coloniale de Paris en 1931, ses extraordinaires palais et ses festivités aux couleurs du monde entier. Mais elle y découvre aussi un enfant venu de loin, enfermé derrière des barreaux comme un dangereux animal... Comment protester ? Comment essayer de lui offrir son amitié ?



Cuikomo

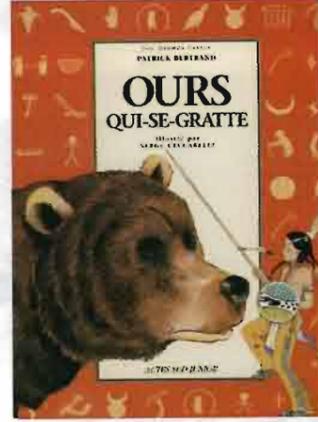
Un livre, un disque

Didier Jean et Zad
Editions Milan jeunesse

Un jour où il planait au-dessus du fleuve, Cuikomo vit un petit poisson si gai, si beau, qu'il voulut en faire son ami.

Mais l'oiseau ne savait pas nager, de même que Léon le poisson ne pouvait pas voler.

Alors, Cuikomo improvisa une chanson. Et devinez qui jouait les percussions...



Ours qui se gratte

Patrick Bertrand
Illustré par Serge Ceccarelli
Editions Actes Sud Junior

A travers une vingtaine de fables pleines d'humour et de poésie, un vieil Indien transmet à son petit-fils la sagesse de leurs ancêtres. Chacune de ses histoires met en scène un enfant, sioux ou cheyenne, et entraîne à découvrir un peu de son univers familial.

Dans ce petit herbier de pensées foisonnantes, à l'usage de celles et ceux qui jouent à être des Indiennes ou des Indiens des Plaines ou rêvent de l'être, le lecteur découvririra quelques pistes de réflexion. Elles le mettront sur les traces d'un message universel qui aborde les grandes interrogations de la vie.



Okilelé

Lutin poche de l'école des loisirs
Claude Ponti

« Coup de cœur » de la rédaction.



Le goût de la mangue

Catherine Missonnier
Editions Thierry magnier

Madagascar, 1956. Un coin de paradis, colonie française depuis soixante-dix ans....

Anna, quinze ans, se sent mal intégrée dans le cercle privilégié de la jeunesse blanche de l'île, dont l'insolence la déroute. L'histoire et la culture malgaches lui sont étrangères....

Jusqu'au jour où elle rencontre Léon, un étudiant malgache qui très vite l'attire.

Les tensions indépendantistes, en cette fin de domination coloniale, vont alors brusquement faire irruption dans le quotidien de l'adolescente.



Semaine d'Education Contre le Racisme (SECR)

Outils du collectif de pilotage

Ces outils ont pour but de sensibiliser, de permettre la réflexion, d'inciter au débat et à l'action.

L'affiche

Le pinceau du peintre évoque le métissage des couleurs, base de la société planétaire (gratuite).

Le dépliant

Il permet d'annoncer la SECR en donnant des informations sur les partenaires, l'historique, le dispositif législatif, etc (gratuit).

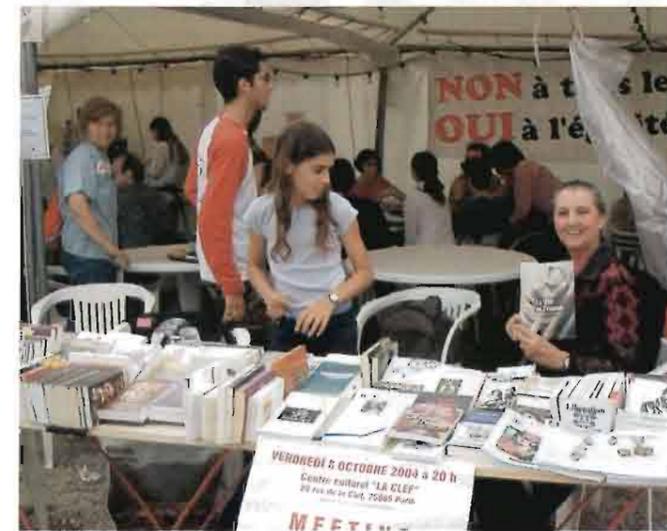
Les clés de l'actualité junior

journal bien connu des jeunes, édite un numéro spécial semaine SECR : « tous pareils... mais tous différents ». Toutes les femmes et tous les hommes appartiennent à la même espèce humaine, mais chacun est unique. Il n'existe pas de « race » humaine comme le prétendent les racistes. Le racisme est abordé par le biais de l'analyse des mots, des lois, de l'histoire et de la peur de l'autre, une des principales causes du racisme, entraînant exclusion et conflits. A la fin, une note d'espoir montre la richesse du métissage.

Coloré, drôle (« radis noir et radis rose » sont désopilants), avec des témoignages de jeunes, une BD... ce journal constitue un excellent outil pour les 8 - 12 ans (0,282 euros).

Les clés de l'actualité, collèves lycées

Un article intéressant du linguiste Alain Rey en première page sur la vie des mots, comment ils acquièrent un sens



raciste, le sens des insultes ... donne le ton. Puis sont abordés l'histoire de l'immigration avec une analyse de la xénophobie par Gérard Noirielle, mais aussi les ratés en matière de politique d'immigration en France ainsi

que les lois contre le racisme. La question des discriminations à l'école (article de Françoise Lorcerie) et à l'embauche ainsi qu'un débat sur les « discriminations positives » complètent l'ensemble.

Outils éducatifs du MRAP

Des cartes postales du 21 mars, des expositions (discriminations - citoyenneté), des cassettes vidéo, un jeu, des livres et disques sont disponibles ainsi que le premier fascicule d'une collection « la mémoire du MRAP », intitulé : « psycho analyse de l'antisémitisme » par Vladimir Jankélévitch. Ce texte a été écrit en 1943 et diffusé clandestinement par le Mouvement National Contre le Racisme (MNCR) ancêtre du MRAP.

Une mention particulière pour le numéro de janvier 2005 de la revue « Je lis des histoires vraies » (8 - 12 ans, Fleurus) sur l'horreur nazie et la libération des camps. Charles

Semaines d'éducation contre le racisme

21 MARS 2005
JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE RACISME

Palant, résistant, déporté en octobre 43 à Auschwitz, rescapé, témoigne dans ce document. Il a participé activement à la fondation du MRAP et était à sa direction pendant de nombreuses années. Un dossier pédagogique, réalisé avec le CNDP, accompagne le témoignage.

Le niveau des articles, les actions signalées en font un outil de réflexion et de sensibilisation de bon niveau et accessible aux jeunes (0,282 euros)

(Le guide du moutard (Editions du Rouergue)

Vers une meilleure connaissance de l'autre. Cet outil de sensibilisation, de dialogue, se décline en trois volets.

« L'homme au-delà des apparences » a été très apprécié. Le deuxième volet qui sort avec la SECR 2005, « L'homme au fil des métissages » montre les migrations des personnes, des familles, des populations, l'arrachement sous la pression d'impérieuses nécessités mais aussi l'enrichissement permanent des mélanges. Le troisième volet aura pour titre « L'homme au rythme des cultures » (0,75 euros).

Un livre à commander au siège national



Un récit de notre ami Charles Palant co-fondateur du MRAP « 700 jours en enfer ».

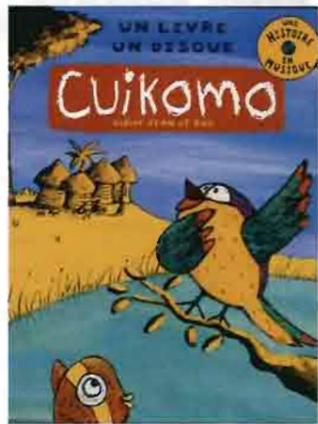
La sélection du Mrap : jeunesse



L'enfant du ZOO

Didier Daeninckx
Roman du monde

Eve à de la chance de visiter la grande exposition coloniale de Paris en 1931, ses extraordinaires palais et ses festivités aux couleurs du monde entier. Mais elle y découvre aussi un enfant venu de loin, enfermé derrière des barreaux comme un dangereux animal... Comment protester ? Comment essayer de lui offrir son amitié ?



Cuikomo

Un livre, un disque

Didier Jean et Zed
Editions Milan jeunesse

Un jour où il planait au-dessus du fleuve, Cuikomo vit un petit poisson si gai, si beau, qu'il voulut en faire son ami.

Mais l'oiseau ne savait pas nager, de même que Léon le poisson ne pouvait pas voler.

Alors, Cuikomo improvisa une chanson. Et devinez qui jouait les percussions...



Ours qui se gratte

Patrick Bertrand
Illustré par Serge Ceccarelli
Editions Actes Sud Junior

A travers une vingtaine de fables pleines d'humour et de poésie, un vieil Indien transmet à son petit-fils la sagesse de leurs ancêtres. Chacune de ses histoires met en scène un enfant, sioux ou cheyenne, et entraîne à découvrir un peu de son univers familial.

Dans ce petit herbier de pensées foisonnantes, à l'usage de celles et ceux qui jouent à être des Indiennes ou des Indiens des Plaines ou rêvent de l'être, le lecteur découvrira quelques pistes de réflexion.

Elles le mettront sur les traces d'un message universel qui aborde les grandes interrogations de la vie.



Le goût de la mangue

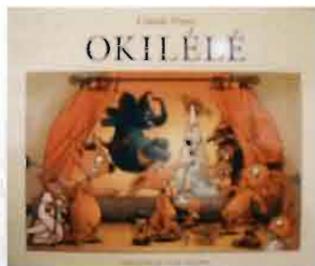
Catherine Missonnier
Editions Thierry magnier

Madagascar, 1956. Un coin de paradis, colonie française depuis soixante-dix ans....

Anna, quinze ans, se sent mal intégrée dans le cercle privilégié de la jeunesse blanche de l'île, dont l'insolence la déroute. L'histoire et la culture malgaches lui sont étrangères....

Jusqu'au jour où elle rencontre Léon, un étudiant malgache qui très vite l'attire.

Les tensions indépendantistes, en cette fin de domination coloniale, vont alors brusquement faire irruption dans le quotidien de l'adolescente.



Okilelé

Lutin poche de l'école des loisirs
Claude Ponti

« Coup de cœur » de la rédaction.



L'histoire du chameau qui pleure

Luigi Falorni et Byambasuren Davaa. Distribution : ARP Sélection, Mongolie, 2004, 1 h 30

C'est l'été en Mongolie. Une famille de nomades aide les chamelles du troupeau à mettre bas. Une des chamelles y parvient difficilement. Dès la naissance, elle se désintéresse de son bébé et lui refuse son lait. La tradition veut qu'on fasse venir un violoniste pour émouvoir la chamelle et la réconcilier avec son bébé chameau...

Premier long métrage de deux jeunes cinéastes, L'histoire du chameau qui pleure est un film qui réconcilie avec le monde. Décrivant un univers loin de la société moderne, cette fiction documentée dans la droite lignée de l'héritage de Robert Falherty est une fenêtre ouverte sur une famille de paysans vivant dans les steppes mongoles au rythme des saisons et de la nature. C'est ainsi que le spectateur voit là

les derniers instants d'un mode de vie en voie de disparition. Les vrais héros du film, contre toute attente, sont les chameaux, ces drôles d'animaux, lourds et costauds, nonchalants et gracieux. Comment tirer parti des animaux en ne tombant pas dans le cliché tant attendu de l'anthropomorphisme ? Les deux jeunes cinéastes y parviennent en choisissant de restituer toute la teneur du temps et toute la matérialité des éléments (le vent, la poussière, le soleil). Peu dialogué, le film centre son récit et sa mise en scène sur les animaux, sur le rapport, si profondément et finalement, humain du tissage du lien (la mère et son petit). On ne s'ennuie pas un instant jusqu'au dénouement final. L'histoire du chameau qui pleure rappelle toute la force du cinéma : quand la simplicité du sujet et de la mise en scène concourt à l'universel.

Montréal - 6 au 9 octobre 2004

Congrès contre la peine de mort

Par Maya Vigier

Du 5 au 9 octobre 2004, à Montréal, des délégations de citoyens et d'officiels du monde entier (représentants de gouvernements, parlementaires, ONG, juristes, syndicats, anciens condamnés à mort et familles de victimes...) sont venus dire NON à la peine de mort et renforcer les stratégies en vue de l'abolition universelle.

Succédant au premier Congrès qui s'était tenu à Strasbourg en juin 2001 (où le MRAP avait été membre fondateur de la coalition mondiale contre la peine de mort), lancé par l'association Ensemble contre la peine de mort, née en 2000 à Paris et composée de collectifs actifs dans la défense des condamnés, des collectivités locales, des barreaux d'avocats, des personnalités engagées dans ce combat tel Robert Badinter, ce congrès poursuivait ses 4 objectifs :

- coordonner les efforts de nombreux abolitionnistes dans le monde et mobiliser de nouveaux acteurs pour renforcer le camp des partisans de l'abolition ;
- sensibiliser les opinions publiques, renforcer leurs convictions abolitionnistes et leur capacité de pression sur les Etats qui condamnent ou exécutent ;
- soutenir la défense des condamnés à mort et exiger qu'ils ne soient pas exécutés ;
- obtenir l'entrée en vigueur d'un traité international qui interdise la peine de mort en toutes circonstances, en temps de paix comme en temps de guerre.

Pendant une semaine, Montréal a ainsi été la capitale mondiale des droits de l'homme avec pour ambition de servir de coup d'envoi aux centaines d'initiatives de la Journée mondiale contre la peine de mort du 10 octobre et, surtout, de promouvoir des initiatives internationales élaborées dans le cadre des rencontres organisées au sein de tables rondes et de plénières.

Le but du deuxième Congrès contre la peine de mort était d'élaborer de nouvelles stratégies tout en mesurant le chemin parcouru depuis la guerre

D'une très grande richesse, des tables rondes ont confronté les expériences et points de vue d'une centaine de participants invités pour avoir mené la lutte contre la peine de mort dans leurs pays, ainsi que de personnalités officielles impliquées dans la politique de leur pays. Les débats menés en plénières furent essentiellement consacrés sur les moyens à mettre en œuvre pour soutenir les politiques abolitionnistes et contrer le durcissement des stratégies étatiques susceptibles de se mettre en place sous couvert de lutte contre le terrorisme.

Au sein de trois grandes tables rondes : stratégies régionales, stratégies juridiques et politiques, au-delà de l'abolition, furent particulièrement abordés la situation en regard de l'application de la peine de mort, le problème des extraditions, ceux du statut des réfugiés, le rôle des institutions politiques et judiciaires, le rôle des médecins, des médias.

Le 10 octobre, clôturant le Congrès, une marche réunissait des militants venus de tous les pays avait pour mots d'ordre :

- » L'arrêt de toute condamnation à mort et de toute exécution dans le monde.
- » L'abolition universelle de la peine de mort.



L'appel de Montréal

Après une cérémonie de clôture marquée par le témoignage de Mme Dolorès Ladlad Pangilinan, femme d'un condamné à mort philippin qui doit être exécuté le 17 novembre, et par la présence du ministre canadien des Affaires étrangères, M. Pierre Pettigrew, les congressistes ont adopté la Déclaration finale du deuxième Congrès mondial contre la peine de mort reproduite ici.

Déclaration finale du deuxième Congrès mondial contre la peine de mort

Réuni à Montréal (Canada) du 6 au 9 octobre 2004, le deuxième Congrès mondial contre la peine de mort, organisé par Ensemble contre la peine de mort et Penal Reform International, avec le soutien de la Coalition mondiale contre la peine de mort, en présence d'abolitionnistes du monde entier, se réjouit qu'une majorité de pays du monde ait aboli la peine capitale ou renoncé depuis plus de 10 ans à procéder à des exécutions.

Le Congrès se félicite de l'abolition récente de la peine capitale par la Turquie, par le Bouthan, par les Iles Samoa et par la Serbie-Monténégro. Il s'insurge de la reprise des exécutions au Liban, au Tchad en Indonésie, en Inde

et du rétablissement de la peine capitale en Afghanistan et en Irak. Il réprovoque le maintien de la peine de mort dans 78 pays, notamment la Chine, les Etats-Unis, l'Arabie Saoudite, l'Iran, Singapour, le Guatemala et Cuba.

Alors que les juridictions pénales internationales jugent les crimes les plus graves en excluant la peine de mort, le Congrès s'inquiète que la lutte anti-terroriste, pour nécessaire qu'elle soit, s'accompagne d'un recours accru à la peine capitale. Les condamnations à mort en Indonésie et au Maroc ainsi que les réquisitions de mort annoncées aux Etats-Unis dans des procès de personnes accusées de terrorisme, sont une preuve de faiblesse et une erreur fondamentale. Le Congrès s'associe aux Espagnols et aux Turcs qui, frappés par des attentats récents, n'ont pas envisagé le rétablissement de la peine de mort.

Plus que jamais, le Congrès demande l'arrêt immédiat de toute exécution en vue de l'abolition universelle de la peine de mort. Aujourd'hui, la peine de mort est reconnue comme une violation des droits humains et un traitement cruel, inhumain et dégradant. Le Congrès souligne l'importance fondamentale de la ratification des traités internationaux et régionaux prohibant le châtimeat capital. Le

Congrès rappelle que le caractère dissuasif de la peine de mort n'a jamais été démontré. Le Congrès dénonce les discriminations raciales, sexuelles, économiques et sociales à l'œuvre dans le prononcé et l'exécution des peines de mort. Il dénonce également l'extension des cas d'application de la peine capitale.

Le Congrès rappelle que les exécutions ne sauraient réparer la douleur des victimes et se félicite que de plus en plus de familles de victimes, notamment aux Etats-Unis, s'engagent contre la peine capitale. Le Congrès demande aux Etats de développer des mécanismes de prise en charge des victimes. La sensibilisation des responsables des politiques pénales et pénitentiaires dans les pays qui pratiquent la peine de mort est une priorité. De même, l'action auprès de la Commission des Nations unies pour la prévention du crime et la justice pénale doit accompagner celle menée auprès de la Commission des Droits de l'homme des Nations unies. Enfin, l'abolition de la peine de mort permet une réflexion approfondie sur les peines prévues pour les crimes

les plus graves, dans le but de sanctionner le criminel tout en travaillant à sa réhabilitation.

Le Congrès adopte 4 recommandations prioritaires :

– les condamnations et exécutions de mineurs ne sauraient se poursuivre. La non exécution des mineurs est une norme impérative du droit international s'imposant à tous les Etats ;

– tous les acteurs politiques, judiciaires, économiques, sportifs et médiatiques sont appelés à se mobiliser pour encourager les autorités chinoises à suspendre sans délai toute exécution. La préparation des Jeux Olympiques de Pékin de 2008 crée dès aujourd'hui l'opportunité d'une pression internationale intense et sans relâche ;

– à l'instar du Congrès de Montréal, des passerelles doivent être construites ou renforcées et des échanges réguliers doivent être mis en place entre les abolitionnistes américains et la communauté internationale afin de consolider les progrès enregistrés sur le terrain judiciaire et d'élargir le débat sur le principe même de la peine de mort ;

– les Etats abolitionnistes doivent s'abstenir de livrer des personnes aux autorités d'un pays où elles risqueraient d'être condamnées à mort.

En liaison avec les Etats abolitionnistes et avec le relais des médias, le Congrès appelle :

– Les abolitionnistes du monde entier à rejoindre la Coalition mondiale contre la peine de mort, à s'impliquer avec tous les citoyens dans la Journée mondiale contre la peine de mort chaque 10 Octobre et à soutenir les organisations locales et nationales et tous ceux qui militent pour l'abolition ; - les élus parlementaires à créer, dans leurs Assemblées respectives, des inter-groupes d'information et de mobilisation pour l'abolition de la peine de mort ; - les avocats à davantage s'entraider dans la défense des condamnés à mort ; à dénoncer leurs conditions de détention et l'insuffisante garantie de leurs droits ; - à la création de dynamiques abolitionnistes régionales en Afrique, Asie, Amérique du sud et dans le monde arabo-musulman par des conférences ou des campagnes spécifiques.

– Les villes de tous les pays à participer au mouvement des cités contre la peine capitale lancé par Sant' Egidio en illuminant des monuments symboliques le 30 novembre de chaque année ;

– Les abolitionnistes du monde entier à participer à la Conférence préparatoire du troisième Congrès mondial contre la peine de mort annoncée par Ensemble contre la peine de mort à Istanbul en juin 2005. L'Union européenne, tous les Etats abolitionnistes, notamment le Canada et la Turquie, sont appelés à soutenir ces initiatives. Enfin, les abolitionnistes sont invités à continuer sans relâche à sensibiliser les opinions publiques des Etats ayant aboli aux raisons profondes de l'abolition de la peine capitale. Fait à Montréal, le 8 octobre 2004.

Publié le 18 novembre 2004.
Maya Vigier représentait le MRAP à ce Congrès

(*) - www.montreal2004.org.site officiel du deuxième Congrès mondial contre la peine de mort.

Les formes contemporaines de racisme

Constats et recommandations du rapporteur spécial des Nations Unies

Par Bernadette Hétiér
(membre de la présidence nationale)

Le Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme

Le 16 août 1993, la Sous-Commission de lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, sous les auspices de la Commission des Droits de l'homme des Nations Unies, se félicite de la désignation par cette dernière, pour une période de trois ans, plusieurs fois prorogée par la

suite, d'un « Rapporteur Spécial » (RS) chargé d'exercer sa vigilance sur les « formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale et de xénophobie ainsi que de l'intolérance qui y est associée ».

Ce rapporteur est, de 1993 à 2002, M. Maurice Glele-Ahanhanzo, professeur de droit, membre de la Cour Constitutionnelle et Président de la Cour Suprême du Bénin. Il est remplacé depuis août 2002 par M. Doudou Diene, ancien diplomate sénégalais, ancien Directeur de la Division du dialogue interculturel et du projet « Route de l'esclavage » et ancien Directeur Général adjoint de l'UNESCO.

La tâche du RS a toujours été axée sur « les formes contemporaines de racisme, de la discrimination raciale et de toutes les formes de discrimination contre les Noirs, les Arabes et les musulmans, ainsi que la xénophobie, la négrophobie, l'antisémitisme et l'intolérance qui y est associée ». Malgré la victoire historique de la chute de l'apartheid, les rapports successifs ne peuvent que constater « avec une profonde inquiétude », comme en 1996 puis, en termes presque similaires, les années suivantes, que malgré les efforts partout déployés, loin de reculer, « les formes contemporai-

nes du racisme, de la discrimination raciale, toute forme de discrimination, entre autres contre les Noirs, les Arabes et les musulmans [...] prennent même une ampleur croissante, revêtant sans cesse des formes nouvelles, y compris des tendances à établir des politiques fondées sur des considérations de supériorité ou d'exclusivité raciale, religieuse, ethnique, culturelle ou nationale... ».

M. Maurice Glele-Ahanhanzo présente, dans le cadre de son rapport du 13 février 2002 un chapitre relatif à l'« Impact des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis d'Amé-

rique sur des musulmans, des Arabes et d'autres populations originaires d'Asie ». Il y note que « les tragiques et douloureux événements du 11 septembre 2001 » qui ont affecté les États-Unis d'Amérique ont provoqué horreur et désapprobation à travers le monde, et marqué de manière effroyable l'entrée dans le XXI^e siècle. Dans le désarroi, certains individus ont vite fait l'amalgame entre terroristes, musulmans et/ou Arabes. Le Rapporteur spécial a été informé que les attentats terroristes du 11 septembre ont provoqué des réactions racistes à l'égard des musulmans, des Arabes et d'autres populations du Moyen-Orient dans un certain nombre de pays, notamment l'Australie, le Canada, les États-Unis et plusieurs pays membres de l'Union européenne (Allemagne, Belgique, Danemark, France, Pays-Bas, Portugal, Suède, Royaume Uni, Suède). L'accroissement d'insultes, d'agressions physiques ou d'atteintes aux propriétés de membres de ces communautés a été relevé...

Si les gouvernements ont trop souvent joué dans ce contexte le rôle de « pompiers-pyromanes » (adoption du Patriot Act aux EE.UU, lois sécuritaires « ad hoc » ailleurs...), il n'en est pas moins vrai, comme le souligne le rapport, qu'ils ont aussi réagi, le président des États-Unis n'hésitant pas à déclarer le 17 septembre 2001 : « La terreur n'est pas le visage de la véritable religion islamique. L'islam, ce n'est pas cela. L'islam, c'est la paix. Les terroristes ne sont pas les représentants de la paix. Ils sont les représentants du mal et de la guerre. Quand nous pensons à l'islam, nous pensons à une religion qui apporte réconfort à un milliard de personnes dans le monde entier. Des milliards de personnes trouvent réconfort, consolation et paix. Ce qui en fait les frères et sœurs de toutes les races... L'Amérique compte parmi ses citoyens des millions de musulmans, qui jouent un rôle extrêmement précieux dans notre pays. Ils sont médecins, avocats, professeurs de droit, militaires, chefs d'entreprise, commerçants, mères et pères... Quelles que soient notre colère et notre émotion, nous, citoyens de ce pays, devons les traiter avec respect ». Le Rapport rappelle que « les cas présumés d'arrestation arbitraire fondée sur l'origine et la religion des personnes incriminées sont largement recensés par Human Rights Watch (1). Ils concernent tous, sans exception, des personnes originaires du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord, d'Asie du Sud, ou d'Europe, dont le point commun est l'aspect physique ou « ethnique » et l'appartenance à la religion musulmane ».

Pour le Rapporteur Spécial, l'Union Européenne n'a pas fait exception à cette violente montée d'intolérance, comme en portent témoignage les rapports publiés dès le 10 octobre 2001 par l'Observatoire Européen des Phénomènes Racistes et Xénophobes (2) de Vienne, sur les réactions anti-islamiques dans l'Union européenne (Allemagne, Belgique, Danemark, France, Pays-Bas, Portugal, Suède, Royaume Uni) après les actes de terrorisme dont les États-Unis avaient été la cible. Dans un rapport de synthèse (fin octobre 2001) l'Observatoire conclut « L'attitude générale des citoyens de l'UE à l'égard des minorités est ambivalente ; il y a des manifestations positives - dialogue interculturel, intérêt renforcé à l'égard de la culture islamique - tout autant que négatives », à savoir des actes d'islamophobie tels que « menaces et lettres baineuses reçues par les organisations musulmanes, les insultes verbales proférées dans la rue et dans des lieux publics, tels que les écoles, les incendies ou les dégradations de lieux de culte et de mosquées et les agressions physiques, quelques tentatives visant à présenter l'immigration comme une menace à l'égard des sociétés de l'UE ». Le Rapporteur Spécial estime qu'il est « bien évidemment trop tôt pour tirer des conclusions générales mais plusieurs rapports mettent en évidence le fait que les hommes politiques et d'autres guides d'opinion joueront un rôle essentiel dans l'influence de l'orientation future des opinions publiques ».

Le 3 janvier 2003 (3), puis le 23 février 2004 (4), M. Doudou Diene, nouveau Rapporteur Spécial, présente deux rapports sur la « Situation des populations musulmanes et arabes dans diverses régions du monde à la suite des événements du 11 septembre 2001 ». Dans le rapport 2003, le Rapporteur spécial note « l'existence, dans plusieurs pays non musulmans, d'une dimension idéologique concomitante à la violence antimusulmane et/ou anti-arabe se traduisant par la diffamation explicite et publique de l'islam ainsi que son assimilation à la violence, au terrorisme et à l'arriération culturelle et sociale par des personnalités appartenant aux milieux intellectuels, politiques et médiatiques ». Le Rapporteur spécial s'inquiète de ce que la gravité de la situation des musulmans et des Arabes dans les pays non musulmans, conséquence directe, avérée et reconnue des événements du 11 septembre, est « révélatrice des prémices et des risques d'un

conflit de civilisations dont elle réunit les caractéristiques les plus significatives » (notamment : droits humains et droit humanitaire bafoués au nom de l'anti-terrorisme ; agressions contre des personnes et des biens, législations sécuritaires et discriminatoires ; mais aussi « singularité religieuse, culturelle et ethnique des victimes, amalgame et diabolisation de l'autre, lecture antagoniste de la diversité, notamment religieuse, culturelle et ethnique, comme différence radicale et irréductible ; ambiguïté du pouvoir politique par la dichotomie entre la parole et l'action ; construction dans l'imaginaire collectif, à travers la presse, la littérature, la télévision et le cinéma, d'une véritable culture de violence, de discrimination et de peur de l'autre ; réapparition de la figure de l'« étrange étranger » »).

Le rapport de février 2004 constate « une montée indéniable de l'islamophobie, qui revêt deux caractéristiques fondamentales : la légitimation intellectuelle, de plus en plus ouverte, de l'hostilité à l'égard de l'islam et de ses adeptes par des personnalités influentes du monde des arts, de la littérature et des médias, ainsi que la tolérance à l'égard de cette hostilité dans beaucoup de pays. Le rapport dresse également un tableau de la recrudescence des actes de discrimination et d'hostilité à l'encontre des Arabes et des musulmans, notamment en Australie, en Belgique, au Canada, aux États-Unis d'Amérique et en France. Le Rapporteur spécial a en outre constaté que le rejet de l'islam et de ses adeptes se cristallise, dans certains pays, autour de la question des signes d'appartenance religieuse... ».

Le Rapporteur Spécial a donc présenté les recommandations suivantes :

a) « ... Appel urgent à tous les États Membres des Nations Unies pour la reconnaissance de la réalité et de la gravité de l'islamophobie. Par sa profondeur historique et culturelle, l'islamophobie, si elle n'est pas reconnue dans son ampleur et traitée avec vigilance et urgence, est de nature à cristalliser des antagonismes culturels et religieux sinon des conflits de religions et de cultures » ;

b) « ... Création par le Haut-Commissariat aux Droits de l'homme d'un observatoire des phénomènes contemporains de racisme, d'antisémitisme et d'islamophobie. Son mandat serait, en consultation étroite avec les États Membres, les organisations non gouvernemen-

tales et les instituts et centres de recherche compétents, nationaux et régionaux, de mettre au point une méthodologie scientifique pour la mesure exacte de ces phénomènes et, en collaboration avec le Rapporteur spécial, de présenter un rapport annuel sur ces phénomènes à la Commission des Droits de l'homme et à l'Assemblée générale des Nations Unies » ;

c) « ... Développer une stratégie de lutte contre l'islamophobie portant sur les trois dimensions de ses manifestations : le niveau personnel et émotionnel, le niveau intellectuel, idéologique et médiatique de sa légitimation et le niveau politique de son instrumentalisation » ;

d) « ... Développer une stratégie intellectuelle contre l'islamophobie, articulée autour de la promotion de l'enseignement du fait religieux en général et en l'occurrence de l'islam, de sa spiritualité, de sa culture et de sa diversité, dans le cadre d'un dialogue interculturel et interreligieux » ;

e) « ... Éventuelles mesures législatives et judiciaires réprimant ses manifestations sur la base des instruments internationaux pertinents. »

« Le Rapporteur spécial se propose de s'enquérir et d'inclure les mesures prises par les États Membres dans ses rapports à la Commission [ndlr : des Droits de l'homme] et à l'Assemblée générale ». Le 26 juin 2004, Kofi Annan, Secrétaire Général des Nations Unies, ouvrait un séminaire sur un appel à la vigilance contre l'antisémitisme et l'islamophobie qui doivent également mobiliser tous les efforts.

M. Doudou DIENE a, en outre, été responsable UNESCO de l'année 2001 des Nations Unies pour le dialogue entre civilisations et orateur expert sur le thème « Mondialisation et lutte contre toutes les formes de discrimination et d'exclusion » du Forum mondial des Droits de l'Homme de Nantes de 2004 (5) (à gauche sur la photo UNESCO).

(1) - <http://www.brw.org>
(2) - <http://www.eumc.eu.int>
(3) - <http://www.unhchr.ch>
(4) - <http://www.unhchr.ch>
(5) - <http://www.forum-human-rights.org/fr> : Forum dédié à la mémoire de M. Sergio Vieira de Mello, haut-commissaire aux Droits de l'homme des Nations Unies, tué à Bagdad le 19 août 2003 et à l'Année Internationale de Commémoration de la Lutte contre l'Esclavage et de son Abolition.

Institutions européennes

La lutte contre le racisme sur le continent européen

Le Conseil de l'Europe et la Commission Européenne contre le Racisme et l'Intolérance

(<http://www.coe.int>)

L'ECRI a formulé neuf recommandations de « politique générale » entre 1996 et 2004 :

- 1996 : la lutte contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance ;
- 1997 : les organes spécialisés dans la lutte contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance au niveau national ;
- 1998 : la lutte contre le racisme et l'intolérance envers les Roms/Tsiganes ;
- 1998 : les enquêtes nationales sur l'expérience et la perception de la discrimination et du racisme par les victimes potentielles ;
- 2000 : la lutte contre l'intolérance et les discriminations envers les musulmans ;
- 2000 : la lutte contre la diffusion de matériels racistes, xénophobes et antisémites par l'Internet ;
- 2002 : la législation nationale pour lutter contre le racisme et la discrimination raciale ;
- 2003 : le combat contre le racisme intégré à la lutte contre le terrorisme ;
- 2004 : la lutte contre l'antisémitisme.

L'ECRI publie des « Rapports annuels » synthétiques dont le dernier, publié en 2004, porte sur 2003 : (<http://www.coe.int>) ainsi que des cycles de Rapports par Pays (<http://www.coe.int>), dont celui sur la Belgique de 2003 traite de l'antisémitisme et de l'islamophobie en tant que « nouveaux développements » ; l'ECRI a organisé des Tables Rondes (Roumanie, Suisse, France, Grèce, Portugal, Lituanie, Slovaquie), séminaires et manifestations sur les différentes formes



de racisme, en particulier sur l'antisémitisme, et sur l'islamophobie et ses conséquences sur les jeunes (ECRI-EUMC) : (<http://eycb.coe.int>).

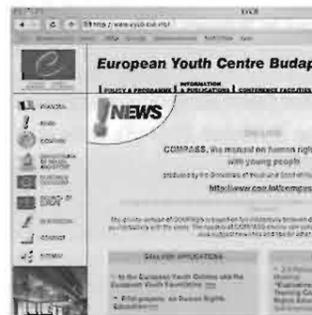
Le Conseil de l'Europe s'est également donné pour objectif principal de promouvoir une approche globale des questions roms/tsiganes par les Etats membres et mène un programme « Police et droits de l'homme ».

L'observatoire des phénomènes racistes et xénophobes (Vienne, Autriche)

EUMC (European Monitoring Center on Racism and Xenophobia)

Site en anglais seulement : <http://www.eumc.eu.int>

Il a été créé le 2 juin 1997 par un Règlement du Conseil de l'UE : <http://europa.eu.int>. Il publie des rapports généraux annuels, dont le dernier a été présenté en décembre 2004 au Parlement Européen en deux parties :



- 1- sur le racisme en Europe (<http://www.eumc.eu.int/eumc/material/pub/ar03/AR0304p2-FR.pdf>) ;
- 2- sur ses propres activités (<http://www.eumc.eu.int/eumc/material/pub/ar03/AR03-FR.pdf>).

Parmi ses plus remarquables initiatives, l'Observatoire a organisé à la suite du 11 septembre 2001, sur initiative de la Commissaire Anna Diamantopoulou de l'UE, une série de trois Tables Rondes sur le thème « La lutte contre l'anti-sémitisme et l'islamophobie - rapprocher les communautés », dont le Rapport final a été présenté à l'automne 2003 : (http://www.eumc.eu.int/eumc/index.php?fuseaction=content.dsp_cat_content&contentid=3fe07232b15e9&catid=3fb38ad3e22bb&search=1&frmsearch=islamophobia&lang=EN).

L'Observatoire a également publié en 2003 un important Rapport de synthèse sur l'antisémitisme (http://www.eumc.eu.int/eumc/index.php?fuseaction=content.dsp_cat_content&catid=3fb38ad3e22bb&contentid=4146a7b291fff), dont un chapitre se rapporte spécifiquement à la France : (<http://www.eumc.eu.int/eumc/material/pub/AS/AS-Country-FR.pdf>)

La décennie pour l'inclusion des Roms

Elle a été lancée le 2-02-05 à Sofia (Bulgarie) (en anglais : <http://www.romadecade.org/logo1.html>) par ses 8 pays fondateurs d'Europe Centrale et Orientale (Bulgarie, Croatie, République Tchèque, Hongrie, Macédoine, Roumanie, Serbie et Monténégro, Slovaquie), avec l'appui de la Communauté Internationale (Banque Mondiale, Commission Européenne, Programme des Nations Unies pour le Développement-PNUD, OSCE, Conseil de l'Europe, Banque Européenne de Développement, Fondation SOROS) dans le but de mettre fin au racisme anti-Roms sur le continent Européen. Nombre d'associations roms craignent que ce projet ne reste un leurre par insuffisance de financement autant que par manque de volonté politique dans un contexte marqué par un dramatique racisme anti-Roms et anti-Tsiganes.

B.H.

Hommage

Nous voulons rendre hommage à notre ami René MAZENOD qui nous a quittés en janvier. René, ancien secrétaire du Comité du MRAP de Clermont-Agglomération, fut secrétaire national de notre mouvement.

Bertha von Suttner

Une vie pour la paix

Par Jean-Paul Vienne*

Beaucoup de militants de la paix, jeunes et moins jeunes, sont d'avis que l'action pacifiste, tant nationale qu'internationale, n'aurait guère commencé qu'après la Seconde Guerre Mondiale (1949 : création du Mouvement de la Paix ; 1951 : appel de Stockholm, chaque fois avec Frédéric Joliot-Curie, etc...), faisant suite aux premiers essais nucléaires américains et soviétiques de la bombe H.

Nos ancêtres se seraient ainsi fait massacrer comme des moutons, sans mot dire. Or, il n'en est rien. Si l'action pacifiste de l'entre-deux-guerres (cf. Romain Rolland chez nous), ne fut pas négligeable du tout, il faut rappeler qu'elle connut avant 1914 un développement considérable, un internationalisme résolu, un dynamisme dont nous n'avons plus idée. On peut ainsi affirmer que le mouvement pacifiste compte parmi les toutes premières victimes de la Première Guerre Mondiale.

Durant les 30 années qui ont précédé 1914, la figure emblématique et incontournable, le moteur infatigable, le fédérateur obstiné de cette action pacifiste fut, sans aucun doute, Bertha von Suttner (1843/1914). Issue d'une famille

„Schon lebt vielleicht der Fürst oder der Staatsmann, der in aller künftigen Geschichte als die ruhmreichste, leuchtendste der Laten geltenden Tat vollbringen wird, der die allgemeine Abrüstung durchsetzt. [...] Schon dämmert die Erkenntnis, dass die Gerechtigkeit als Grundlage allen sozialen Lebens dienen soll – und aus solcher Erkenntnis wird die Menschheit hervorbühen, die Edelmenschheit“.

Bertha von Suttner (1889 - Friedensnobelpreis 1905)

Ein recht glückliches Neues Jahr wünscht Ihnen Jean-Paul Vienne



Jean-Paul Vienne vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

„ Il vit peut-être déjà ce prince ou cet homme d'état lequel accomplira l'acte qui passera dans toute l'histoire à venir pour le plus glorieux, le plus éclatant de tous les actes, celui qui imposera le désarmement général [...] Et déjà germe la conscience que la justice est le fondement de toute vie sociale, et c'est à partir de cette conscience que pourra éclore l'humanité, la plus noble des humanités „

Bertha von Suttner (1889), Prix Nobel de la Paix 1905

de la grande aristocratie de l'Autriche-Hongrie, la comtesse Bertha Kinsky se retrouva très vite en marge de son milieu qui, du reste, la snoba durant toute son existence. Alors que sa famille n'avait produit que des généraux (y compris son père - qu'elle ne connut pas), elle s'orienta, la quarantaine venue, vers un militantisme de grande dimension. On peut même dire qu'elle inventa le militantisme moderne, lequel suppose une vision assez globale des problèmes ; d'abord au sens où les valeurs qu'elle défendait

avaient une portée universelle, donc planétaire, ensuite parce qu'elle reconnut très vite que toutes les causes sont liées. C'est ainsi qu'elle fut non seulement une grande pacifiste (elle a, du reste, inventé le concept), mais aussi une antiraciste (elle lutta, notamment, sans relâche contre l'antisémitisme), une anticolonialiste, une militante des droits de l'Homme, et, plus spécifiquement, des droits de la femme (elle avait sur l'éducation des jeunes filles des idées révolutionnaires, dont la modernité peut étonner).

Il faut dire qu'elle reçut une éducation plutôt libérale (c'est-à-dire empreinte des valeurs de liberté, de la connaissance et même de laïcité) et, pour une jeune fille, inhabituellement complète à son époque : elle maîtrisait parfaitement 4 langues : outre l'allemand, l'italien, le français et l'anglais, avait une très bonne connaissance de la littérature et de la philosophie de son temps, possédait même une culture scientifique non négligeable (notamment en physique, chimie et surtout biologie : elle avait lu tout Darwin dont elle fit l'un de ses maîtres à penser). D'une intelligence vive et critique, elle montra assez vite un esprit rebelle. Elle-même était d'avis que sa culture encyclopédique (elle se qualifiait de « Bas Bleu »), son indépendance d'esprit la rendait inépousable, d'autant qu'elle n'avait aucune espèce de fortune personnelle et, qu'un beau jour, elle dépassa ainsi les 30 ans. Entre temps, elle avait séjourné à Paris, où elle fit la connaissance d'Alfred Nobel, pacifiste convaincu, bien qu'inventeur de la dynamite (ce qui, du reste, le rendit fort riche) qui s'avéra décisive pour le reste de son existence. Une amitié profonde, riche en échanges idéologiques et en discussions, les lia jusqu'à la mort de ce dernier en 1896. Ce fut Bertha von Suttner, au demeurant, qui l'incita à mettre sa fortune au service d'une fondation humaniste, laquelle sera à l'origine des prix Nobel. Celui de la Paix, justement, lui fut attribué en 1905 (elle fut ainsi la première femme à se voir décerner un prix Nobel).

D'autres hommes eurent une grande influence sur le cours de son existence, au premier rang desquels il faut citer son mari, le baron Arthur von Suttner, l'oiseau rare, qu'elle épousa, la trentaine bien tassée. Elle était

entrée comme gouvernante dans cette famille de petite noblesse viennoise, moins titrée qu'elle, certes, mais autrement plus aisée. Et voilà que le fils de la maison, Arthur, de 7 ans son cadet, s'éprit de Bertha qu'il admirait intensément et finit par épouser. Mariage clandestin, car la famille, conservatrice et bornée, s'était opposée à cette union, tant Bertha choquait par sa culture, son ouverture d'esprit et son indépendance. Sur ce, le jeune couple s'enfuit immédiatement... en Géorgie où il demeura 9 ans, dans des conditions matériellement plutôt difficiles. Arthur, son mari, qui lui resta très attaché jusqu'à sa mort en 1902 (à 52 ans) était un aristocrate encore plus atypique qu'elle, si c'est possible : voltairien, et même carrément anticlérical, il s'orienta assez vite vers des positions qu'on qualifierait de nos jours de « gauchiste », en rupture complète avec celles de son milieu, cléricale et militariste, et encore davantage avec celles de sa famille. Lui qui n'avait pas le charme de Bertha soutint fidèlement et inconditionnellement l'action militante de son épouse. Il fut lui-même un défenseur convaincu des droits de l'Homme, un antiraciste, un démocrate proche des partis socialistes de l'époque. Il était si peu nationaliste qu'il songea même, un moment, à abandonner la nationalité autrichienne. Avec Bertha, il forma un couple uni et militant qui n'avait pas son pareil dans toute l'Autriche-Hongrie - avec, assez vite, une spécialisation des tâches dans le couple.

C'est en Géorgie que le couple se découvrit - au départ par nécessité - une vocation d'abord de journalistes (ils écrivaient dans la presse de Vienne), puis d'écrivains. Ils poursuivirent leurs activités de plume une fois rentrés à Vienne, Bertha avec plus de succès qu'Arthur. Bertha devait ainsi publier plus d'une quarantaine de romans, d'un intérêt inégal, certains n'ayant guère qu'une valeur alimentaire, car le couple von Suttner connut le besoin toute sa vie. Sinon, au fil des années, la production littéraire de Bertha devint de plus en plus engagée,

chaque roman illustrant une cause qui lui était chère, avec toujours le thème de la paix (et donc de la guerre) comme leitmotiv.

Le tournant décisif de sa vie eut lieu vers la quarantaine. Le succès d'un roman « L'Ere des machines » (1888) lui fit définitivement prendre conscience de la nécessité de s'engager plus activement pour la cause de la paix dans le monde. Elle qui, de sa vie, ne perdit un proche à la guerre ou ne fut témoin d'une bataille, se jeta, dès lors, dans l'action avec passion et même fougue, avec méthode aussi (elle avait un sens extrêmement développé de la communication), et surtout avec une ténacité incroyable : en dépit des coups personnels qu'elle reçut sans cesse et des échecs (les guerres, les trahisons, les espoirs déçus) qu'elle connut durant toute sa vie de militante, elle ne se découragea pour ainsi dire jamais, relevant aussitôt la tête après chaque épreuve.

Son irruption sur la scène internationale fut la conséquence d'un autre roman au titre on ne peut plus explicite « Bas les armes » (1889) qui connut tout de suite un immense succès de librairie dans le monde (plus de 2 millions d'exemplaires vendus) et la propulsa au premier rang de l'actualité. Elle devint d'un coup la référence absolue de tous les « amis de la paix » (comme on disait à cette époque), et fut ainsi la vedette du 3ème Congrès International de la Paix qui se tint à Rome en 1891 où elle tint son premier grand discours public (en italien, bien sûr). Dès lors, sa vie fut tout entière orientée vers l'action pacifiste. Ne se contentant pas d'être la figure de proue du mouvement pacifiste, elle eut aussi un rôle organisationnel décisif : c'est à son initiative que les organisations nationales (qu'elle avait souvent elle-même suscitées) se fédérèrent en une Union Internationale de la Paix dont le siège fut situé à Berne. Elle en devint tout de suite la vice-présidente, position remarquable si on songe que les femmes étaient, à l'époque, totalement exclues de tout débat public et organisations politiques. Sans relâche, elle provoqua les discussions dans la presse - ne craignant aucune polé-

mique frontale - et créa des revues pacifistes, pressa les politiques et diplomates de tous pays à aborder la question de la paix, sollicita le soutien financier (un souci permanent) de tous les sympathisants de sa cause, riches ou moins riches, fut une sorte de Madone de la Paix lors des 2 conférences internationales de la paix qui se tinrent à La Haye, étant une sorte d'O.N.G. reconnue à elle toute seule. Ses discours et analyses qu'elle multipliait désormais dans le monde entier (de l'époque, bien entendu, c'est-à-dire de la Russie aux Etats-Unis) étaient écoutés, estimés, commentés, et, cela va de soit, également raillés, méprisés, attaqués. On n'imagine plus son prestige : avec une très grande lucidité, elle avait reconnu qu'on ne pouvait lutter efficacement contre la guerre qu'en s'attaquant à ses causes profondes, l'exploitation économique, l'oppression politique et toutes les formes d'injustice. Au centre de ses propositions qu'elle répétait inlassablement : le désarmement et la création d'une cour d'arbitrage internationale pour régler tous les litiges entre les nations par le droit. Ses bêtes noires : l'empereur d'Allemagne, le très belliciste Guillaume II, le militarisme austro-hongrois, les nationalismes de toute sorte, la course insensée aux armements... et les fabricants et marchands de canons.

Elle eut, néanmoins, la prescience aiguë des catastrophes qui allaient tomber sur le monde au XX^e siècle, voyant arriver une première Guerre Mondiale et des millions de morts qui, ne réglant rien, serait suivie d'une 2^e guerre mondiale avec un nombre encore plus grand de victimes et de destructions. Elle vit aussi venir les persécutions racistes et même le terrorisme. Remplie d'un sombre pressentiment, elle estima - en 1904 ! - qu'il faudrait bien un siècle à l'humanité pour accéder à la raison. Y est-on ?

Elle n'adhéra jamais à aucun parti (pour conserver sa liberté de parole, disait-elle), mais eut plus que de la sympathie pour le socialisme en dépit de quelques démêlés idéologiques avec certains dirigeants (notamment avec les socialistes allemands d'August

BEBEL qu'elle jugeait par trop dogmatiques) : car s'ils mettaient bien la cause de la paix en bonne place dans leurs programmes, ils la conditionnaient aussi à la fin du capitalisme. Bertha, quant à elle, était d'avis qu'on ne pouvait pas attendre cette échéance, qu'il y avait urgence... Elle eut d'excellentes relations avec les pacifistes français, notamment avec Jean Jaurès.

Malgré sa détermination absolue, son caractère résolu, son prestige international, elle demeura une figure très humaine, très féminine aussi. Son rayonnement fut total en son temps : en 1903, par exemple, elle fut consacrée comme la femme la plus célèbre de son époque par la presse.

Son action militante ne fut pas exempte d'erreurs. Elle interpellait, par exemple, davantage les hommes de pouvoir et d'influence qu'elle ne s'adressait aux masses (son dernier réflexe de classe, peut-être). Elle accordait aussi trop facilement sa confiance, s'emballait pour des hommes d'état (Nicolas II de Russie, Roosevelt...) dès qu'ils avait le mot « paix » à la bouche. Mais son ascendant fut absolument considérable dans les premières années du XX^e siècle, à telle enseigne qu'on a pu écrire que le cours des choses aurait pu être différent si elle n'était décédée le 21 juin 1914.

C'est lui rendre justice que rappeler son existence et son action dans une revue engagée. On pourrait aussi imaginer que des rues, des bâtiments associatifs, des institutions militantes portent son nom en guise d'hommage. Je connais, quant à moi, la frustration de ne pouvoir rendre compte comme il le faudrait d'une vie aussi riche, passionnée autant que passionnante, en ces quelques lignes ; il faudra bien d'autres interventions - orales et publiques, sans doute - pour cerner de plus près « Bertha la Paix », comme la désignait la presse bien disposée à son égard (sinon, on l'appelait « la baronne rouge »). Son combat - qui est aussi le nôtre - demeure plus d'actualité que jamais.

(*) - CL Grenoble Mrap

Rapport des renseignements généraux sur les quartiers sensibles

Analyse et déconstruction du concept de "repli communautaire"

Par Sylvie Tissot



L'émergence du communautarisme est souvent présentée comme un danger. Évidemment une organisation comme le MRAP a raison de s'inquiéter d'un tel phénomène. A condition toutefois que, par communautarisme, on entende repli sur des identités exclusives, intolérance et rejet des valeurs universelles.

Or, il paraît aujourd'hui nécessaire de prendre garde aux usages médiatiques et politiques de la lutte contre le communautarisme, et à ses effets pervers. A travers ce terme, en effet, de nombreuses minorités luttant pour des droits égaux (qualifiés alors de spécifiques) ont été disqualifiées, que ce soient les minorités dites ethniques, les femmes ou les homosexuel(le)s.

C'est souvent un procédé similaire qui s'opère à travers les analyses du « repli communautaire » dans les « banlieues ». Là, des discours

en apparence dénonciateurs conduisent à occulter l'histoire de la ségrégation sociale et des regroupements spatiaux, à nier la spécificité de la situation vécue par les habitants des cités (en grande partie issus de l'immigration post-coloniale) et les formes de résistance auxquelles ils sont contraints, pour les rendre finalement responsables de leur sort.

Ces pièges sont bien illustrés par un rapport publié en juillet 2004 par les Renseignements généraux et repris sans aucun recul critique par le journal *Le Monde* (1). Ce rapport, rédigé à partir d'une enquête sur les « quartiers sensibles surveillés », conclut à la montée en puissance d'un phénomène de repli communautaire. Ce repli est évalué à partir de 8 critères : un nombre important de familles d'origine immigrée, pratiquant parfois la polygamie ; un tissu associatif communautaire ; la présence de commerces ethniques ; la multiplication des lieux de culte musulman ; le port d'habits orientaux et religieux ; les graffitis antisémites et anti-occidentaux ; l'existence, au sein des écoles, de classes regroupant des primo-arrivants, ne parlant pas français ; la difficulté à maintenir une présence de Français d'origine.

Problèmes des « quartiers » ou visibilité problématique des inégalités

Ce rapport est symptomatique car s'y déploient trois figures récurrentes de la rhétorique sur les quartiers sensibles. La première consiste à sélectionner des indicateurs du caractère « sensible » de tel ou tel territoire : certains phénomènes sont ainsi érigés en « problèmes »,

dont on peut se demander en quoi ils sont (plutôt que d'autres passés sous silence) problématiques.

C'est d'abord le cas des pratiques vestimentaires évoquées par les Renseignements Généraux. En quoi porter un habit de telle ou telle couleur, un couvre-chef de telle ou telle longueur est-il un facteur d'aggravation de la situation des quartiers populaires ? S'ils marquent une absence d'intégration, quels sont les habits qui sont signes, eux, d'intégration (un costume trois pièces, un tailleur ?). De la même manière, le rapport des RG mentionne la présence de commerces dits ethniques : à ce compte, combien de quartiers (même de centre-ville), dont les épiceries « arabes » sont ouvertes tard le soir, sont menacés de ghettoïsation ? S'inquiète-t-on, par ailleurs, de la concentration des crêperies à Montparnasse ou de la vente de falafels dans le Marais ?

Ces critères paraissent tout d'abord dérisoires face à la persistance du chômage et de la précarité et à la croissance des inégalités : rappelons simplement que le taux de chômage a davantage augmenté entre 1990 et 1999 dans les zones urbaines sensibles qu'ailleurs ; il est de 24,4 % en 1999 (au lieu de 18,9 % en 1990, avec un pourcentage de 14,3 % pour l'ensemble des agglomérations où sont situées les ZUS). Ces critères prêteraient simplement à rire s'ils ne révélaient, derrière la volonté affichée de repérer les situations les plus dramatiques, la force de l'idéologie assimilationniste en France : le maintien, chez les immigrés et leurs descendants, de toute référence au pays « d'origine » est une fois de plus considéré comme un déficit d'intégration (2).

Cette idéologie ne donne pas seulement une image tronquée et normative des mécanismes d'inté-

gration. Elle traduit aussi une profonde obsession à l'encontre des manifestations visibles, en France, de la présence d'une importante population issue de l'immigration post-coloniale. Cette obsession n'est jamais dite comme telle : mais elle transparait dans la focalisation sur les commerces et les vêtements « ethniques », comme dans la hantise du regroupement spatial induit par la construction des quartiers d'habitat social. On retrouve ainsi logiquement, parmi les 8 critères des RG, la proportion de familles immigrées.

On pourrait imaginer que le critère de la « concentration » traduit un souci de l'accompagnement social et donc du maintien des services publics requis par la présence de populations à faibles revenus. La préoccupation principale n'est pourtant pas là : cela apparaît très clairement dans la solution qui est, a contrario, trouvée dans le maintien d'une « présence de Français d'origine ». Cette dernière catégorie, outre qu'elle traduit une grille de lecture profondément ethnique de la société, révèle une inquiétude profonde quant à la possible disparition d'une identité « française » et « blanche », qui ne saurait être garantie que par la présence d'une certaine proportion de population « de souche ».

Enfin, à travers le thème de la concentration dans l'espace, s'exprime une vision profondément moralisatrice des classes populaires, potentiellement éducatives par la simple proximité avec des classes moyennes incarnant le « bon modèle » à suivre.

Cette idéologie n'est pas redoutable seulement en ce qu'elle se substitue à l'exigence d'une transformation des conditions de vie, par des politiques de lutte contre le chômage, de réhabilitation et de construction de logements.

Puisant aux obsessions identitaires les plus conservatrices, elle oriente l'action publique vers l'invisibilisation physique des classes populaires et/ou issues de l'immigration : la criminalisation de la présence des jeunes dans les halls des cités, l'exclusion des filles voilées de l'école publique, ou encore l'interdiction de la prostitution, en sont les exemples les plus récents.

Repli communautaire, illégalismes ou résistance

La deuxième figure du discours sur les quartiers consiste à rabattre tout comportement spécifique sur une logique négative de repli et de fermeture, alors qu'ils peuvent tout simplement être analysés comme des manières de s'adapter ou de résister face à une situation difficile ou un déni de droit. C'est par exemple le cas des réseaux associatifs ou le développement du petit commerce dans lesquels on peut voir des pratiques de solidarité, ou tout simplement des lieux de rencontre et de convivialité. On pourrait même y voir, si l'on adoptait l'approche strictement sécuritaire prédominante aujourd'hui, autant d'espaces qui permettent de lutter contre la délinquance, concrètement et sans doute plus efficacement que les dispositifs les plus répressifs.

Une même analyse pourrait être faite des « graffitis anti-occidentaux ». Avec les slogans « Bush, Sharon assassins », ce sont d'abord les politiques impérialistes des Etats-Unis qui sont dénoncées, ainsi que le soutien qu'ils ont toujours apporté à la répression du peuple palestinien. Par ailleurs, les insultes qui peuvent être adressés aux « Français » ou à la « France » sont aussi la conséquence du ressentiment qui existe, chez les « jeunes de banlieues », envers le racisme qui existe dans la société française en général, et au sein de la police en particulier. Pourtant, toute protestation contre les violences policières et les condamnations courantes et plus ou moins factices pour outrages et rebellions (3) est d'emblée disqualifiée par ce rapport. Elle l'est d'autant plus efficacement que, dans le critère



en question, sont amalgamés graffitis anti-occidentaux et actes antisémites.

Avec ce passage du positif au négatif, la responsabilité des habitants des quartiers populaires est clairement désignée : non seulement ils ne réagissent pas, ne se battent pas, non seulement ils sont voués à l'anomie et à la « galère », mais ils alimentent leur situation par des comportements qui deviennent, eux, la source du problème.

Une République mythifiée

L'invisibilisation de la domination n'est pas seulement géographique mais aussi symbolique. Car au moment même où une nouvelle responsabilité est façonnée, d'autres sont occultées : c'est le troisième effet du discours sur les « quartiers ».

Le fait que la présence de lieux de culte musulman soit devenue un critère de repli communautaire est à cet égard édifiant. Là encore, on peut s'étonner qu'une simple pratique religieuse soit présentée comme un manque d'intégration, appelant implicitement une action publique. Surtout, le propos des RG passe sous silence un autre chiffre, lui aussi parlant : la proportion des lieux de culte par pratiquant est dix fois moins élevée pour les musulmans que pour chrétiens (4). Impasse

bles de leur situation. Il permet dans le même temps de dédouaner la République de toute responsabilité. L'appel incantatoire et abstrait à « la République » est traditionnellement opposé à toute minorité revendiquant, non pas un droit particulier, mais l'égalité des droits (6). On le voit ici à l'œuvre, de façon particulièrement efficace, pour contrer toute possibilité d'analyser la question sociale par rapport aux processus de domination dans lesquels sont prises les classes populaires.

(*) - Sociologue, membre du CL 19^e-20^e arrondissement (Paris) Mrap.

(1) - *Le Monde*, 05/07/04. Le rapport est aussi cité dans un article de l'US, journal du syndicat enseignant FSU. La loi sur la laïcité y est critiquée au motif qu'elle se cantonne à l'école, alors que les problèmes de repli identitaire (comme le montre le rapport en question) affecteraient l'ensemble du territoire des banlieues.

(2) - Voir sur cette démarche, les travaux de la démographe Michèle Tribalat, qui utilise par exemple la lecture de la presse des pays « d'origine » comme indicateur de non intégration.

(3) - Voir Piotr Smolar, « Les délits d'outrage et rébellion, parade contre les plaintes », *Le Monde*, 21.02.03, et les rapports de la commission nationale de déontologie.

(4) - Chiffre cité par Thomas Deltonbe dans son mémoire de DEA sur la représentation de l'Islam de France dans les journaux télévisés de 20H de 1975 à 1995 (Institut d'Etudes Politiques de Paris).

(5) - Sur cette massification et ses conséquences, Stéphane Beaud, 80 % au bac, et après, Paris, *La Découverte*, 2002. Le même argument du repli communautaire a été utilisé pour l'université, en taisant, là encore, la manière dont des étudiants d'origine populaire accèdent pour la première génération à l'université, se sont retrouvés massivement dans les filières les moins valorisées. Cf. « L'Université s'organise face aux revendications communautaires », *Le Monde*, 09/09/04.

(6) - Voir Christine Delphy, « L'humanitarisme républicain contre les mouvements homo », *Politique la revue*, juin 1997 et Philippe Mangeot, « Communautés » et « communautarisme », in Louis-Georges Tin (dir.), *Dictionnaire de l'homophobie*, Paris, PUF, 2003.

totale, donc, sur les obstacles rencontrés pour construire des mosquées et assurer ainsi la liberté de culte. Et, à l'inverse, stigmatisation d'une religion, l'Islam, et d'une population, les « arabo-musulmans ».

Par ailleurs, parler de concentration des populations immigrées en termes de repli communautaire, c'est oublier tout ce que cette concentration doit aux politiques de logement : d'abord l'exclusion des immigrés du logement social pendant des décennies, ensuite une politique avant tout axée sur l'accession des classes moyennes à la propriété (qui quitte alors les grands ensembles), et enfin le désengagement de l'Etat dans la construction et la réhabilitation du logement social.

Interpréter le nombre de classes d'école regroupant des primo-arrivants comme un phénomène problématique, qui est imputable au « repli » des concernés, c'est une autre manière de passer sous silence les origines politiques de la concentration spatiale des populations immigrées dans les quartiers périphériques. L'insuffisante adaptation du système scolaire aux vagues successives de la massification est par ailleurs tue, au profit d'une focalisation sur l'effet déstabilisateur des élèves étrangers (5).

On le voit : l'argument du « repli communautaire » a comme effet de rendre les opprimés responsa-

Bobigny, 3-4-5/12/2004 - Congrès national du Mrap

Election du Bureau national

Textes	Pour	Contre	Abstentions	Refus vote
Rapport moral	131	83	46	1
« Islamophobie » Nouvelle forme de racisme	125	109	10	11
Poursuivre l'islamophobie comme provocation à la haine raciale	179	-	23	22
Rapport Financier	232	2	34	-
Statuts - Vote global après amendements	241	20	5	-
Règlement intérieur vote global après amendements	237	14	9	1
Période transitoire				
Mandat réduit à deux ans pour les élus en 2005	260	1	2	-
Date de la première assemblée générale				
- Mars 2005	28	-	4	-
- Novembre 2005	228	-	4	-



Instances du MRAP

Le Conseil National du MRAP qui s'est tenu le 15 janvier 2005 a élu le Bureau National suivant :

Membres de la Présidence

- **DULIEU Jean Claude, président délégué**, chargé de la lutte contre le racisme sous toutes ses formes, les instances, la communication.
- **HETIER Bernadette**, chargée de l'immigration, du droit d'asile et de la mondialisation en France et en Europe.
- **KURYS Nadia**, chargée du centre de ressources et du développement régional Centre.
- **LE MIGNOT Renée**, chargée de l'animation et de la coordination des questions internationales.

Membres du secrétariat national

- **AOUNIT Mouloud, secrétaire général**, chargé de la coordination et de l'animation politique du mouvement.
- **BALLESTERO Catherine**, chargée de la coordination, du suivi et de l'accompagnement de

l'ensemble des correspondances internes et externes du MRAP.

- **BUTEZ Marie-Annick**, trésorière chargée des campagnes financières.
- **BURGALETA Palmyre**, trésorière adjointe chargée de la gestion et de l'administration.
- **GRUPPER Catherine**, chargée de la mobilisation et de la préparation des évènements ainsi que des initiatives publiques du mouvement.
- **LELLOUCHE Monique**, chargée de l'éducation à la citoyenneté.
- **POUILLOT Henri**, chargé du développement des comités locaux et de l'action en faveur des questions « histoire et mémoire »
- **VOCATURO Alexandrine**, chargée du développement régional Grand Sud, de la Paix et des formations internes.

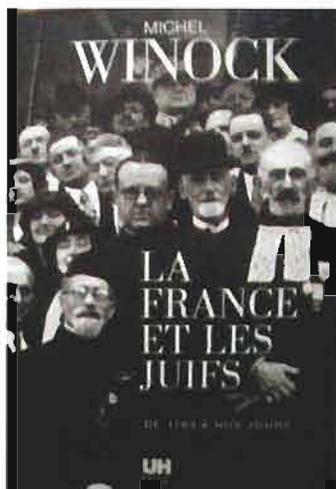
Membres du Bureau National

- **BENARROSH Eliane**, chargée du Proche et du Moyen Orient.
- **BURGALETA Enrique**, chargé de la citoyenneté et du droit de vote.

- **BUTEZ Michel**, chargé du développement de Paris et de la région parisienne.
- **CARREL Maurice**, chargé de mission sur le secteur éducation.
- **CHARLIONET Matthieu**, chargé du développement dans l'Ouest et la Manche.
- **DELARUE Christian**, chargé de la mondialisation.
- **DURETETE Jean-Michel**, chargé du développement Aquitaine ainsi que de mission sur des questions d'immigration et du droit d'asile.
- **FERRY Frédérique**, chargée du développement de l'Est.
- **GOLDBERG Serge**, chargé de la lutte contre l'antisémitisme et du développement Poitou-Charantes et Limousin.
- **KERFORN Gérard**, chargé du racisme sur Internet.
- **KHENNICHE Ahmed**, chargé du développement de la région Rhône Alpes et des questions concernant le Maghreb.
- **KIRKYIACHARIAN Jean-Jacques**, chargé de la représentation du MRAP à l'ONU.

- **LE CHEVALLIER Emmanuelle**, chargée des discriminations racistes.
- **LUZY André**, chargé des Tsiganes et gens du voyage.
- **MEKRELOUF Horiya**, chargée du développement local (Marseille).
- **MEYER René**, chargé du développement local (région de Toulouse).
- **MUZARD Paul**, chargé de l'histoire et de la mémoire.
- **PARE Harana**, chargé de l'Afrique.
- **SAVIGNEUX Anne**, chargée des Harkis.
- **TAÏEB Gérard**, chargé des questions juridiques.
- **TALEB Ahcène**, chargé de la lutte contre le racisme anti-musulman.
- **VERLAQUE Evelyne**, adjointe aux publications.

Notre sélection



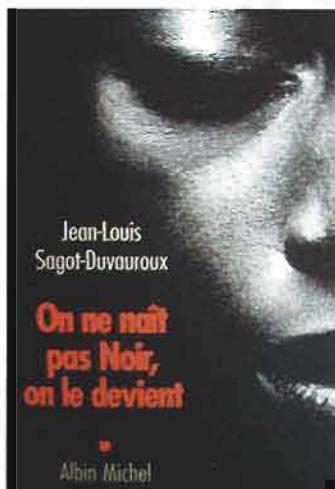
La France et les Juifs de 1789 à nos jours

Michel Winock
Éditions du Seuil

De 1791 – l'année de leur émancipation par l'Assemblée nationale – jusqu'aux troubles du nouvel antisémitisme des années 2000, les juifs ont connu en France des relations contrastées avec l'État et la société globale. Cet ouvrage a pour objet l'étude de ces relations, tantôt heureuses, tantôt néfastes : souvent silencieuses et indifférentes, parfois dramatiques.

A cette fin, il revisite des épisodes majeurs de l'histoire nationale (l'affaire Dreyfus, les lois antisémites dans la France de Vichy, les répercussions dans l'Hexagone de la guerre des Six jours). Il met en perspective des débats récents et moins récents (le cas Jean-Paul Sartre, l'affaire Paurisson et le négationisme). Il éclaire également d'un jour nouveau des aspects plus méconnus de cette histoire (le statut des juifs d'Algérie, par exemple) et analyse la complexité du « grand malaise des années 2000 ».

« La France est-elle antisémite ? » c'est aussi à cette question surgie de l'actualité que ce livre veut répondre.



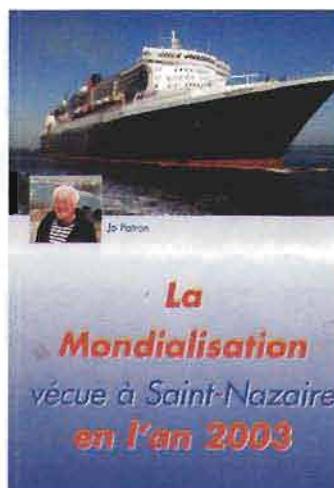
On ne naît pas Noir, on le devient

Jean-Louis Sagot-Duvauroux
Éditions Albin Michel

Aucun enfant ne naît noir et il faut plusieurs jours pour que la peau se pigmente. L'« identité » des jeunes Noirs de France elle non plus n'a rien d'immédiat. Elle est une construction culturelle traversée de confusions où se mêlent idéologie de la race, mémoires douloureuses ou mutilées, racisme réel ou fantasmé, bonnes ou moins bonnes intentions de la société « blanche ». Quel regard les enfants français de parents africains portent-ils sur la France, sur le « bled », sur la culture de leurs parents, sur eux-mêmes ? Sont-ils aidés, ou au contraire gênés, par des termes comme « intégration », « origines », « communauté », « métissage culturel » ?

Le metteur en scène et dramaturge Jean-Louis Sagot-Duvauroux nourrit ce débat de son expérience personnelle et professionnelle : très impliqué dans la vie artistique du Mali, il s'est marié dans ce pays et son fils a la double nationalité. Il a également mené de nombreuses actions éducatives en banlieue parisienne.

A partir de multiples exemples, il décrit avec une grande finesse la condition et les aspirations de ces filles ou garçons, originaires d'Afrique mais aussi des Antilles, bons ou mauvais sujets, français par choix ou parce que c'est comme ça, qui font tous partie de notre jeunesse.



La mondialisation vécue à Saint-Nazaire

Jo Patron (*)

Ce livre de notre camarade Jo Patron relate (presque à chaud) des événements qui ont accompagné la construction du Queen Mary II réalisée par une main d'œuvre, dite à moindre coût. Le comité local du MRAP St-Nazaire (avec la LDH) avait, en son temps, dénoncé ce « montage exotique ».

Il fallait un militant syndicaliste et anti raciste, comme Jo, pour que ces événements restent dans la mémoire collective. Ce livre est à lire, car il nous permet de mieux comprendre ce qui a été vécu par ces « étrangers » et l'action syndicale qui a été développée, avec eux, et le soutien de nombreuses organisations, contre cette mondialisation au service de l'ultralibéralisme. Il ouvre des perspectives pour une autre mondialisation pour l'Homme, pour tous les hommes.

(*) - Jo Patron est prêtre ouvrier en retraite. Ancien secrétaire de l'UL CGT, il a participé à la fondation du MRAP de la région. Vous pouvez passer commande au MRAP national.



Librio propose une série de témoignages exceptionnels recueillis par Jean Pierre Guéno auprès de 14 millions d'auditeurs de Radio France coût l'unité 2 euros.



Israël-Palestine, une passion française

Denis Sieffert

Éditions La Découverte

Depuis 1967, le conflit israélo-palestinien a souvent été un facteur de tension au sein de la société française. Racisme, antisémitisme, affrontements communautaires se nourrissent de l'intenable crise du Proche Orient. Pour quelles raisons particulières la France est-elle plus sensible qu'aucun autre pays occidental aux échos d'un conflit lointain et localisé ? Dans ce livre informé, Denis Sieffert s'efforce de remettre en perspective les relations tumultueuses entre la France et Israël. Plus qu'une simple affaire de politique étrangère, le Proche-Orient agit comme un miroir pour la société française et les communautés qui l'habitent. C'est pourquoi toute prise de position prend un caractère passionnel. Depuis le parrainage d'Israël par la IVe République jusqu'au caillassage du Premier ministre Lionel Jospin à l'université de Bir Zeit, en passant par la fameuse déclaration du général De Gaulle en 1967 à propos du peuple juif « sûr de lui-même et dominateur », et le « sauvetage » de Yasser Arafat par François Mitterrand en 1982, les débats et polémiques ont souvent divisé l'opinion française et ses responsables politiques.

Denis Sieffert explore ici le rôle du passé colonial français toujours douloureux, la relation difficile entre le sionisme et la République et, plus largement, le problème que soulèvent les doubles allégeances. Il rappelle les liens que les grandes familles politiques conservent, plus d'un demi-siècle après la naissance d'Israël, avec les protagonistes du conflit. Il montre en particulier que les socialistes, comme leurs ancêtres de la SFIO, restent souvent très liés à Israël, alors que les communistes, l'extrême gauche, les Verts et les altermondialistes sont, eux, engagés dans le soutien des Palestiniens.